



# 28

Avril 2013  
Périodique de l'asbl  
Culture & Démocratie

## Sommaire

- Malaises dans la culture | *Sabine de Ville* | 1
- Printemps 2004. Un dialogue entre le politique et le culturel... | *Georges Vercheval* | 4
- Fadila Laanan approche de l'heure du bilan | *Jacques Remacle* | 6
- Sur le Collectif Culture, une plate-forme et des actes pour un combat culturel, et sur le projet de *Lettre ouverte* au gouvernement... et au public | *Paul Biot* | 8
- L'indignation est un signe de bonne santé mentale | *Olivier Coyette* | 10
- Des agoras du sensible, pour de nouveaux lieux de critique et de rassemblement | *Pierre Hemptinne* | 12
- Le secteur muséal entre progrès et dualisation | *Joël Roucloux* | 14
- De l'éducation permanente | *Baptiste De Reymaeker* | 16
- De l'art d'accommoder les pauvres à la sauce participative... | *Joëlle Baumerder* et *Mariska Forrest* | 20
- Ministre? Par intermittence | *Claude Semal* | 22
- Côté images: Anne-Sophie Costenoble | *Georges Vercheval* | 24

## Malaises dans la culture

Ce Journal est particulier même s'il ne semble pas se démarquer des numéros précédents.

Ce Journal a une histoire. Elle prend sa source dans le second Forum des chantiers organisé par Culture & Démocratie

en décembre 2012. Ce Forum a suscité nombre d'interrogations externes et internes. Celles-ci ont principalement porté sur la représentation que se font les usagers de Culture & Démocratie. Elle a mis en évidence le désir, au nom de cette perception,

de voir l'association prendre des positions plus précises et plus fermes sur les questions les plus actuelles en matière de politique culturelle. Quelle parole, quelle action, quelle initiative Culture & Démocratie peut-elle, doit-elle porter à l'heure des



coupes budgétaires? Quelle réaction faire valoir tandis que les politiques – en Fédération Wallonie – Bruxelles mais au-delà, dans de nombreux pays européens – coupent dans la culture comme on le fait par ailleurs, dans les autres secteurs? La culture est-elle un secteur comme les autres? Quel soutien apporter aux mouvements qui se lèvent et mobilisent comme le Collectif Culture? Quelle parole inscrire dans l'espace démocratique et comment, en effet, défendre la culture? Et de quelle(s) culture(s) s'agit-il du reste?

Cette interpellation a conduit l'association – en l'occurrence ses permanents et le bureau – à s'interroger avec ces utiles interlocuteurs critiques, sur la place ou les places qu'elle occupe dans l'esprit de ses usagers, les attentes qu'elle suscite, la responsabilité dont on l'investit alors que son statut actuel – nous sommes pour rappel,

une organisation d'éducation permanente – la contraint de manière nouvelle dans ses modes d'action. Nécessaire et utile réflexion qui a donné la mesure de la diversité des points de vue. Une diversité très riche au demeurant, indispensable dans une organisation qui prétend avec une belle audace travailler sur l'articulation de ces deux termes: culture et démocratie. Cette réflexion a peu à peu débouché sur l'examen du cadre dans lequel s'inscrit le travail d'une organisation comme la nôtre et par extension, le projet de Journal 28 s'est donné pour champ de réflexion et d'examen, l'ensemble des politiques culturelles menées en Fédération Wallonie-Bruxelles. Il vient à point, dans un cadre temporel repérable, des États généraux qui ouvrirent la prise de fonction de la Ministre Laanan à l'échéance électorale prochaine de 2014. Une manière déjà, de

confronter les ambitions, les espérances, les confirmations et les désillusions.

Ce journal est fidèle à la ligne que nous lui avons assignée: il s'empare de la question dans une logique de débat à travers des prises de position affirmées et multiples et une volonté de résistance à tout ce qui ferme et cloisonne. La critique fusera donc, libre et audacieuse.

L'ambition de ce Journal 28 est d'interroger les «logiques et les illogiques» qui sous-tendent les politiques culturelles mises en œuvre aujourd'hui en Fédération Wallonie-Bruxelles. Le sujet est au cœur de l'actualité. Les coupes budgétaires qui frappent – aussi – la culture conduisent les responsables politiques, les acteurs culturels au sens large et les citoyens, à se demander ce qui vaut – et pour quelles raisons – d'être poursuivi, partiellement désinvesti, interrompu ou au contraire initié.



On peut avoir, à tort ou à raison, le sentiment que l'arithmétique la plus simpliste a, bien plus que le questionnement de fond, réglé la question. On peut être en accord, ou non, avec les arbitrages posés. Et la critique, on le lira, peut être sévère.

Ce Journal 28 est donc, aussi, un journal délicat. Ceux et celles qui y reprennent la question du sens et du non-sens de certains dispositifs et de certains arbitrages sont ceux-là mêmes qui bénéficient à des titres divers, de la manne publique. De la difficulté donc, non de porter un regard critique, y compris positif, sur les politiques culturelles engagées, mais de développer ces points de vue à découvert, crainte paradoxale dans une société qui se réclame de la démocratie donc de la liberté d'expression.

Nous évoquerons ici ce que l'on pourrait désigner par l'expression «malaise dans la culture» ou le sentiment exprimé par un

nombre croissant d'acteurs du monde culturel de se trouver pris dans des logiques contre-productives au regard des objectifs qui leur sont assignés.

Comment se tenir du côté d'une nécessaire – et bien imparfaite – démocratisation de la culture alors qu'elle est de plus en plus inféodée aux logiques quantitatives et au marché, comment travailler à une démocratie culturelle qui prenne en compte sans peur les mutations du temps, notamment en matières de pratiques culturelles, comment penser sa pratique, l'infléchir et l'aménager utilement dans un dialogue assumé et le cas échéant contradictoire, avec le politique? Comment travailler à faire reculer les disfonctionnements contre-productifs en matière de politique culturelle? Comment, à l'occasion des contraintes budgétaires nouvelles, faire avancer la question culturelle au-delà du seul secteur cul-

turel? Comment stimuler, dans tous les champs de la société, une réflexion radicale sur les enjeux spécifiques et transversaux de la culture?

Nous nous réjouissons de ce que ce Journal 28 prend ces questions à bras le corps, dans une diversité assumée des points de vue et dans la conviction, portée par Culture & Démocratie depuis près de vingt ans qu'une politique culturelle doit être travaillée sans relâche dans le sens de sa lisibilité; elle doit pouvoir être constamment questionnée pour articuler au mieux transmission, création, diversité et participation.

Est-ce le cas?

*Sabine de Ville*  
Présidente  
de Culture & Démocratie



# Printemps 2004.

## Un dialogue entre le politique et le culturel...

C'était un espoir, une embellie. Le 5 mai 2004, sous la verrière de la Maison de la Bellone, à l'invitation de Culture & Démocratie, des ministres et des présidents de partis avaient accepté de débattre, d'imaginer un avenir pour la politique culturelle de la Communauté française. Joëlle Milquet y était pour le CDH, Elio di Rupo puis Christian Dupont pour le PS. Jean-Marc Nollet était mandaté par Ecolo, Olivier Chastel par le MR (Martine Lahaye, Henri Ingberg et quelques autres représentaient l'administration). Tout cela dans un climat détendu et même consensuel, trop selon certains. Certes, ces responsables politiques ne pouvaient tout assumer, ni tout promettre (nous n'y aurions pas cru) mais, sans langue de bois, ils ont répondu aux nombreuses questions et interpellations, celles du modérateur, Jean-Marie Wynants, celles des signataires de l'appel et de bien d'autres dont Michel Boermans, Jean-Louis Colinet, Marcel De Munnynck, Jean-Louis Genard, Richard Kalish... Devant quelque 330 personnes! On avait dû refuser du monde, signe de ce que les attentes du public et du monde culturel étaient grandes.

**L'événement était exceptionnel. Les États généraux de la culture qu'il a générés ont-ils été suivis des résultats escomptés? Culture & Démocratie y était-elle pour quelque chose? Elle en a sans doute été l'élément déclencheur. Mais rappelons les faits. Ils ont leur importance car entre la Lettre ouverte du 25 mars et le débat du 5 mai, nos questions avaient déjà suscité bien des réactions. Par voie de presse.**

Tout a commencé avec la *Lettre ouverte de Culture & Démocratie aux Ministres et Présidents de partis*<sup>1</sup> (signée Laurent Busine, Bernard Focroulle et Georges Vercheval), publiée par Le Soir du 25 mars et très remarquée car les élections étaient proches... Cette interpellation publique au gouvernement de la Communauté française lui faisait part d'une inquiétude largement partagée, quant à la place des arts et de la culture dans la Communauté. Elle souhaitait des engagements fermes à propos de: 1 – *la politique culturelle des années à venir et la nécessité d'un large débat*. 2 – *le refinancement du budget de la culture*. 3 – *le souhait d'avoir un seul ministre de la Culture, dialoguant avec celui de l'éducation* (ils étaient cinq, à l'époque, ndlr). 4 – *une meilleure stabilité*

*des ministères concernés, référence au «jeu de chaises musicales» au cours de la législature.* Considérant que «les intérêts du monde culturel rejoignent ceux du plus grand nombre», elle invitait les partis à s'exprimer lors de la Table ronde de Culture & Démocratie organisée le 5 mai à la Maison de la Bellone. La réponse, intrinsèquement positive, ne s'est pas fait attendre! Le 16 avril 2004, dans un long échange avec Jean-Marie Wynants pour Le Soir, Olivier Chastel, Ministre des Arts, des Lettres et de l'Audiovisuel, fait le point sur son action, évoque les dossiers résolus et quelques autres plus difficiles. Il reconnaît qu'il eût fallu un seul ministre pour la culture, compétent pour les briques et pour les gens. Ce qui n'était pas le cas...

Le même jour, dans La Libre, Elio di Rupo brise le silence du PS. À Guy Duplat remarquant que son parti avait participé à la décision de saucissonnage menant à ce qu'en une législature, il y avait eu... 9 ministres pour la culture, il admet l'erreur et plaide pour des compétences plus cohérentes. Il commente la crise budgétaire, annonce un million d'euros pour le film, propose la transparence, mais reconnaît que «l'on ne se souvient pas d'un ministre ayant donné de grands axes dans ses choix culturels». Il dit aussi que la Communauté française ne peut tout faire, mais que certaines structures – directions, administration – absorbent trop d'argent. Et conclut qu'il faut organiser des États généraux de la culture pour donner la parole aux acteurs et opérateurs culturels. Sur base de ces États généraux, on déciderait des points forts, en impliquant la RTBF qui doit relayer davantage la création en Communauté française. Tout cela devrait figurer dans la déclaration gouvernementale.

Dans Le Soir du 17 avril, Hervé Hasquin, Ministre-Président de la Communauté française, assure que «cela va mieux qu'avant, mais que c'est moins bien qu'on ne l'espérait». Il commente le travail des commissions d'avis, détaille les questions de fonctionnement, d'infrastructure, de maillage culturel entre les différentes régions. Au passage, il regrette l'action de certains lobbies locaux.

Le même jour, dans une *Carte blanche* au même journal, Christian Dupont, Ministre PS de la Culture et de la Fonction publique, affirme que l'appel lancé par Culture & Démocratie pose les bonnes

questions. La culture est en effet une arme efficace pour lutter contre les discours simplistes et les dérives populistes. Elle permet à l'individu de mieux se situer dans le monde, de mieux le comprendre. Il plaide également pour des États généraux qui procéderaient au bilan des politiques culturelles et, surtout, annonceraient une action pour l'intégration de l'art à l'école et la participation de tous à la culture. Le 27 avril, il revient sur le sujet, essentiel pour lui, de l'indispensable lien structurel entre culture et enseignement. Joëlle Milquet, répondant à Jean-Marie Wynants le mardi 4 mai, se pose la question du «pourquoi s'exprimer "aujourd'hui" sur la culture? Parce que tout le monde prépare le débat organisé par Culture & Démocratie à La Bellone qui se profile comme des États généraux avant la lettre?». Il faut un changement radical, dit la présidente du CDH, qui est dure avec les politiques du MR et du PS... Elle avance, entre autres, les «dix propositions pour la culture» présentées le lundi précédent par Julie de Grootte, Carlo di Antonio et Michel de Wouters, et elle demande une révision radicale du contrat de gestion de la RTBF qui engloutit la moitié du budget de la culture.

Pour Ecolo (Le Soir du 5 mai), Jean-Marc Nollet et Bernadette Wynants considèrent que la création est la priorité des priorités. Il faut investir! La culture est un investissement pour la société, comme «recherche et développement» pour une entreprise. Les États généraux? Rudy Demotte les évoquait déjà en 2001, souhaitant les organiser à tous les échelons de la Communauté. Bien. Cette fois, il faut les faire. Avec un préalable, celui de l'implication du fédéral, indispensable pour le statut de l'artiste et les outils de régulation économique... Jean-Marc Nollet évoque aussi la nécessité d'un seul ministre, ne s'occupant que de culture et d'audiovisuel, et s'engageant dans la durée...

Culture & Démocratie et la Table ronde de la Bellone ont donc été pour une part dans la décision d'organiser des États généraux de la culture. Les politiques les avaient jugés indispensables et la nouvelle législature les a en effet rapidement mis en place. Pour Fadila Laanan, Ministre de la Culture, de l'Audiovisuel et de la Jeunesse, «il y avait urgence! Urgence (écrit-elle), pour son ministère et pour le Gouvernement, de questionner les acteurs culturels,

d'écouter les attentes, de débattre pour ajuster au mieux son action (...). Urgence d'articuler deux dimensions souvent perçues comme antinomiques: création artistique et démocratie culturelle».<sup>2</sup> La Ministre précisait cependant que la méthode participative et l'urgence ne justifiaient pas une confusion des rôles et qu'il lui paraissait légitime d'annoncer que le processus ne visait pas à des bouleversements gratuits ou partisans, les priorités figurant dans la déclaration gouvernementale.

Les États généraux ont mobilisé bien des énergies, celles de la Ministre et de ses attachés. Celles de nombreux acteurs culturels qui ont joué le jeu, honnêtement. Ils ont écouté, pris la parole, souhaité, demandé, exigé une autre approche de la culture.

Il n'est pas dans nos intentions d'en tirer les conclusions ici. Si ce n'est en évoquant une autre *Lettre ouverte* de Culture & Démocratie, adressée aux ministres de la Communauté et des régions et publiée dans *Le Soir* des 5 et 6 novembre 2005, les États généraux étaient donc lancés depuis plus d'un an. Les débats, organisés dans toute la Communauté, avaient abordé tous les sujets et traité de la culture sous toutes ses formes. Les acteurs de tous les secteurs culturels y avaient pris part avec espoir et,

en même temps, un certain fatalisme, sachant que les résultats dépendraient, finalement, des priorités retenues par la Ministre. Signée par Paul Biot, Michel Boermans, Laurent Busine, Marcel De Munnynck, Bernard Focroulle, Paul Gonze, Roland Mahauden, Gérard Preszow, Joël Roucloux et Georges Vercheval, la *Lettre* reconnaissait le travail important et la volonté de dialogue de la Ministre de la Culture et de son équipe. Mais elle constatait aussi que le contexte – comme un «plan Marshall» exempt de toute référence culturelle (même si la Région wallonne investit dans les emplois) – ne prêtait pas à l'optimisme. Elle citait les priorités trop peu rencontrées: «l'art à l'école» (on espérait un plan volontariste des ministères concernés); l'accès à la culture pour le plus grand nombre (article 27, théâtre-action, propositions pour les CPAS); le soutien aux artistes, à la création non marchande; art, culture et télévision... , la RTBF, qui devrait donner à ses meilleurs éléments la possibilité d'être créatifs; et un art sans frontières, où le rôle – essentiel – du CGRI devrait être revu. La *Lettre ouverte* rappelait également que l'objectif de tout cela n'est pas d'augmenter la «consommation culturelle» mais bien l'information et la participation de tous et,

qu'en ce sens, il fallait penser tant aux expériences nouvelles... , qu'à revaloriser (refinancer, redynamiser...), les maisons de jeunes, les centres culturels et centres d'expression et de créativité.

C'était à l'automne 2005. Si l'on reprend le «quinzième objectif» des États généraux, la première phrase, en gras, continue à nous obséder: «la culture est notre arme de destruction massive contre la barbarie».<sup>3</sup> Juste! Mais entre cette affirmation et les renoncements successifs auxquels nous assistons, certes dûs au sous-financement chronique de la culture, il y a un gouffre! C'est, à nouveau, toute la politique de la Communauté qui doit être questionnée. La culture doit trouver une place centrale dans notre société.

*Georges Vercheval*  
Vice-Président  
de Culture & Démocratie

1 Voir «*Lettre ouverte aux Ministres et Présidents de Partis de la Communauté française*» [en ligne] disponible sur <<http://www.cultureetdemocratie.be/documents/Lettre%20ouverte%202004.pdf>>.

2 Dans les «*États généraux de la Culture*; 23 décembre 2004» [en ligne] disponible sur <[http://www.atps.be/docs/etats\\_generaux\\_culture\\_2004.pdf](http://www.atps.be/docs/etats_generaux_culture_2004.pdf)>.

3 *Ibid.*



# Fadila Laanan

## approche de l'heure du bilan

**Fadila Laanan occupe depuis près de dix ans la fonction de Ministre de la Culture. Bilan globalement positif ou dépôt de bilan? Un commentaire nuancé qui se base sur les conclusions des États généraux de la culture menés en 2004-2005 et qui mériterait une étude approfondie.**

«Rendez-nous Fadila!» ironisaient quelques artistes lors de la mobilisation des artistes en décembre 2012. Ce slogan faisait partie des plus gentils... L'évoquait aussi le fait indéniable que les relations entre la Ministre de la Culture et les artistes n'avaient pas toujours été aussi difficiles que ces derniers mois.

À plus d'un an des élections, on sait déjà que les enjeux pour la culture n'y seront pas minces car l'avenir institutionnel redéfinira peut-être les contours de la prise de décision politique dans le secteur.

«Ce ne sont pas les intelligences qui manquent, ce ne sont pas les talents, ce ne sont pas les grandes aptitudes; ce qui manque, c'est l'impulsion sympathique, c'est l'encouragement enthousiaste d'un grand gouvernement.»<sup>1</sup>

Après une législature 1999-2004 pendant laquelle les compétences étaient partagées entre plusieurs ministères et pas moins de sept ministres avaient exercé les compétences, toute la profession se réjouissait en 2004 de la réapparition d'un titulaire unique de la Culture et de l'Audiovisuel en la personne de Fadila Laanan. En 2009, la Ministre remplait dans les deux départements, une première!

Le début de la législature fut marqué par ces États généraux de la culture. Ce travail de consultation du secteur avait accouché d'un plan baptisé «*Priorités Culture*»<sup>2</sup> donnant des lignes directrices pour les quatre années qui suivaient. Si le premier et le second anniversaire de ce plan ont fait l'objet de notes d'évaluation, on y a ensuite fait de moins en moins référence. Que reste-t-il des États généraux de la culture? Les priorités étaient au nombre de cinq: améliorer la gouvernance publique; assurer la diversité culturelle et la création; valoriser la culture; l'accessibilité et participation de tous; améliorer le financement du secteur.

La première priorité a accouché de l'organisation des conventions et des contrats-programmes en deux volets: l'un por-

tant sur le concept d'opérateur en ordre de marche et l'autre sur sa dimension culturelle. Cette idée a été concrétisée. Une évaluation de ce dispositif notamment sur l'emploi artistique serait bien utile. Qu'en est-il? On prévoit une grande remise à plat des conventions et contrats-programmes dans les arts de la scène cette année. La méthode reste floue. À quoi aboutira-t-elle? Au niveau gouvernance/financement, le ministère a aussi créé le fonds écuriel qui permet un système d'avance sur subsides qui ne coûte plus rien aux opérateurs. Ce système semble très bien fonctionner et évite aux opérateurs de payer de larges intérêts aux banques. Ces dernières ralentent un peu. On leur rappellera utilement que leur sauvetage en 2008 représente un siècle du budget de la culture.

«Vous devez donc savoir qu'il y a deux manières de combattre: l'une avec les lois, l'autre avec la force. La première est le propre de l'homme, la seconde celui des bêtes; mais comme souvent la première ne suffit pas, il convient de faire appel à la seconde.»<sup>3</sup>

Deuxième priorité issue des États généraux de la culture, assurer la diversité culturelle, notamment en rendant leur place aux artistes. Les choses ont avancé lentement. Les directives de l'ONEM d'octobre 2011 ont mis le feu aux poudres. Aujourd'hui, la ministre promet de relancer la plateforme des artistes mais son influence sur le gouvernement fédéral ne peut qu'être marginale. Le «statut» de l'artiste est un aménagement des conditions d'octroi et de maintien dans le chômage. Au sein du gouvernement fédéral, il existe une propension à faire la chasse aux chômeurs plutôt qu'à faire la chasse au chômage. À ces niveaux, les artistes risquent de se retrouver dans une nasse inextricable. Au niveau fiscal, le gouvernement a aussi tenté d'augmenter le précompte mobilier libératoire de 15 % sur les droits d'auteurs à 25 %, avant de reculer.

Les jeunes créateurs figuraient en bonne place dans le champ des «*Priorités Culture*». On sait ce qu'il en est advenu! Par des propositions de coupes radicales aux aides aux projets et un raté de communication («Combat de pauvres!»), la Ministre a enflammé toute la profession non protégée par des contrats ou des conven-

tions, soit la forte majorité du secteur! Elle a ensuite sagement revu sa copie en récupérant diverses dépenses dans quelques départements. Comme quoi, le budget, c'est un travail pour statut d'orfèvre, pas pour statut de bûcheron...

Durant son premier mandat, outre une amélioration des subventions, la Ministre a négocié des aides à l'emploi pour des projets émergents notamment dans le domaine des musiques actuelles. En 2009, la compétence de l'Emploi est passée du PS au CDH et la Ministre a dû batailler ferme pour que les projets lancés ne soient pas systématiquement abandonnés – au bénéfice du Sport notamment dont le Ministre Antoine était en charge.

Dans ses priorités, la Ministre n'avait pas oublié un élément crucial des dispositifs culturels: le public. Elle a fait adopter une charte de déontologie des opérateurs culturels. Dans le même esprit, elle compte mettre la relation au public dans les critères d'évaluation des contrats-programmes. Elle a fait de même en imposant la gratuité des musées le premier dimanche du mois comme critère de subvention des musées.

«La vérité ne saurait contredire la vérité.»<sup>4</sup>

Reste la question budgétaire... *Le Focus Culture*<sup>5</sup> contenant les chiffres de l'évolution des dépenses culturelles montre qu'un important refinancement de la culture a été opéré entre 2006 et 2011. On doit relire avec intérêt ce document où l'on apprend que le rythme d'augmentation des dépenses a été très supérieur dans certains domaines, comme la Jeunesse, l'éducation permanente, les musées, ... que dans d'autres comme les arts de la scène. L'image de la Ministre protégeant les grosses institutions par rapport aux petits artistes est donc en fait assez injuste. Elle a fait d'autres choix que le développement accru des arts de la scène aidée en cela par les accords du non-marchand et l'existence de certains décrets à mettre en œuvre.

Entre 2006 et 2009, la Ministre a tenu la ligne des États généraux et a accumulé un sérieux bagage politique. Après 2009, on a senti un flottement. En 2010, elle nous disait vouloir redonner une impulsion grâce aux Assises du développement culturel, un processus de longue haleine, dont on attend toujours qu'il débouche sur quelque

choses. Ayant débuté à Bruxelles, ces assises auraient pu permettre d'aboutir dans un dossier, où la Ministre n'était certes pas en première ligne mais qui la concernait quand même: celui du Plan culturel pour Bruxelles dont on se demande s'il émergera un jour. Mais d'autres dossiers prennent une tournure intéressante comme la refonte de la Médiathèque ou la réforme des centres culturels.

Au moment où l'avenir politique de Fadila Laanan va inévitablement l'appeler à d'autres fonctions, il serait faux et totalement injuste de dire qu'elle part en laissant un champ de ruines derrière elle. Mais l'austérité qui a démarré il y a deux ans risque d'enfermer les politiques culturelles dans une logique de fermeture à tout projet émergent. Si cela persiste, si l'on ne

crée pas de recettes nouvelles, on assistera à un appauvrissement général de l'offre culturelle. Assurer le financement de la culture était la cinquième priorité des États généraux... Ceci ne devrait-il pas constituer un enjeu majeur de la création des nouvelles majorités en Fédération Wallonie-Bruxelles et de tout accord institutionnel après 2014?

*Jacques Remacle*

Journaliste

et administrateur indépendant

de projets culturels

Observateur avisé

des politiques culturelles

et agitateur d'idées

[www.leblogdejacquesremacle.net](http://www.leblogdejacquesremacle.net)

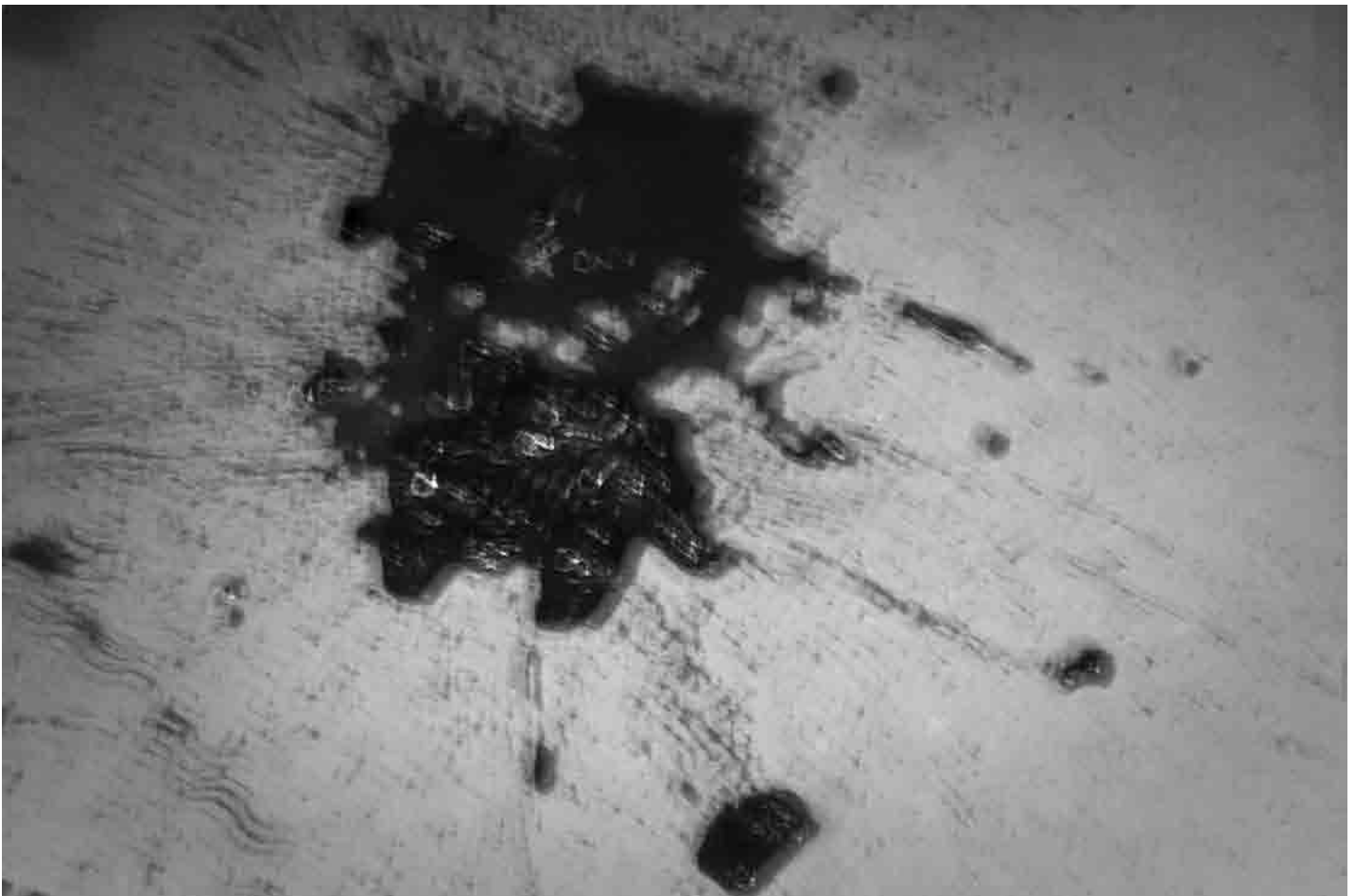
1 Victor Hugo, «Des Lettres, des Arts et des Sciences», intervention à l'Assemblée nationale, le 10 novembre 1848.

2 Voir le dossier «*États généraux de la Culture – Priorités CULTURE; 7 novembre 2005*» [en ligne] disponible sur <[http://www.culture.be/fileadmin/sites/culture/upload/culture\\_super\\_editor/culture\\_editor/documents/Documents\\_utiles/Etats\\_generaux\\_de\\_la\\_Culture/Priorit\\_EgCulture.pdf](http://www.culture.be/fileadmin/sites/culture/upload/culture_super_editor/culture_editor/documents/Documents_utiles/Etats_generaux_de_la_Culture/Priorit_EgCulture.pdf)>.

3 Nicolas Machiavel, *Le prince*, 1179.

4 Averroès, *Le discours décisif*, 1532.

5 Voir le «*Focus Culture 2011 – Faits et tendances*» [en ligne] disponible sur <[http://www.culture.be/fileadmin/sites/culture/upload/culture\\_super\\_editor/culture\\_editor/images/Newsletter\\_mai\\_2012/Focus\\_culture\\_2011.pdf](http://www.culture.be/fileadmin/sites/culture/upload/culture_super_editor/culture_editor/images/Newsletter_mai_2012/Focus_culture_2011.pdf)>.



# Sur le Collectif Culture, une plate-forme et des actes pour un combat culturel, et sur le projet de *Lettre ouverte* au gouvernement... et au public

Ils sont plusieurs dizaines et la plupart d'entre eux représentent des dizaines, voire des centaines d'autres. Ils ont répondu à l'appel d'une compagnie au nom sonnante comme un écho de la surprise et de l'émotion, qui disait tout haut ce que tous craignaient tout bas.

Ils viennent de tous les secteurs de la culture, le plus largement entendue. Provoqués par le projet de réduction drastique de l'aide de la Fédération Wallonie-Bruxelles aux projets théâtre et danse, mais en rébellion depuis longtemps devant les obstacles – ou les pusillanimités – en matière de statut des artistes, en butte encore tout récemment avec les étranglements programmés par l'ONEM, ils réagissent «unis et indivisibles», comme ils prévoient de le dire dans une prochaine *Lettre ouverte* au gouvernement...<sup>1</sup> et au public.

Ils se définissent comme acteurs de la culture, «artistes, interprètes et créateurs, animateurs et coordinateurs socioculturels, techniciens, enseignants, programmeurs, étudiants, directeurs», en leur nom propre, ou responsables d'institutions culturelles de toutes natures et de toutes disciplines et secteurs de la culture, de l'éducation «permanente», de l'enseignement, des bibliothèques... et puis aussi des gens: le public, la population, le peuple...

Le ton est d'emblée responsable, engagé, ouvert, altruiste, accueillant, brisant les limites habituelles que l'on dit être le lot de ces individus luttant le plus souvent seuls, et que les lois de la concurrence et les limites budgétaires entraînent le plus souvent malgré eux à la division et à la concurrence.

La caractéristique, la force du mouvement en train de naître, c'est cela: le rassemblement par-dessus les différences, celles des métiers, des disciplines, des responsabilités, des rôles, des parcours professionnels et de vie, des catégories administratives et des allocations de ressources publiques.

Car ils le savent, après une première réaction positive de Fadila Laanan, leur Ministre, s'ils n'agissent pas rapidement et avec détermination, d'autres réductions budgétaires les attendront, au prochain conclave, au prochain plan d'austérité, à

la prochaine résignation devant la «règle d'or»<sup>2</sup> – elle porte bien mal son nom celle-là – de l'UE.

Les États généraux de la culture mis en place par la Ministre au début de son premier mandat leur ont ouvert les yeux sur leur nombre, leurs attentes, leur diversité aussi. Les priorités nées de ces «États généraux de la culture» leur ont montré ce qui reliait leurs angoisses, parfois leurs combats. Mais aussi leurs «solitudes sectorielles» construites au cours du temps, conséquence – involontaire mais réductrice – des logiques administratives et décrétales visant à l'efficacité et à l'objectivité, perçus comme des contre-sens par un secteur pétri avant tout de symbolique et de subjectivité.

Là, dans les salles de la Venerie, accueillante et responsable, ils débattent, échantent, s'écoulent et s'informent mutuellement. Ils s'organisent, vite et bien: trois commissions vont naître de leurs débats, pour prendre en charge l'une la communication vers le public, l'autre vers le politique, la troisième l'organisation générale de la «plate-forme». Le rassemblement est un fait nouveau et significatif. C'est celui d'une réaction contre la division et la recherche de solutions individuelles.

Les premières conclusions tombent: la première action commune sera une campagne de sensibilisation aux enjeux de la culture vers les publics, et de revendications budgétaires vers les politiques.

Un petit groupe soumet à l'assemblée un premier jet de *Lettre ouverte*: généreuse et de haute volée, la proposition inscrit d'emblée, dans la lutte contre l'austérité, la défense de la culture et de tous ceux qui constituent cette force de travail «créant de la valeur ajoutée».

On perçoit l'importance de chaque mot: devant les logiques économiques qui ratissent large, et leurs conséquences sur le secteur culturel, il semble illusoire de ne traiter que des effets en oubliant les causes et les logiques à l'œuvre.

Plusieurs réunions se succèdent, rebondissant sur les commentaires en séance et par écrit: les enjeux s'affinent, gagnent en précision, en densité et en ampleur.

Le débat est ouvert, démocratique,

riche, multiple. On perçoit (au moins) deux tendances: à la vision largement politique du premier texte, on se demande s'il ne sera pas plus efficace de préférer un recentrage sur les revendications propres au secteur? Ses idées généreuses et trop générales ne relèvent-elles pas en effet d'un autre combat? Mais aussi tout n'est-il pas lié? Et si l'on réduit le propos, le combat ne sera-t-il pas – comme souvent – ressenti comme celui «d'une élite qui se défend», éloignée d'une «recherche avec et pour les citoyens, avec et pour la culture»? Il faut cesser de prendre la culture comme une «cerise sur le gâteau, elle est le gâteau» de tous et les travailleurs culturels sont là pour en assurer le partage!

On s'interroge aussi sur la nature du message: adressée au politique, la lettre n'a-t-elle pas pour objet d'abord le public, ce mot neutre tiré de l'univers du spectacle par crainte peut-être de cet autre, connoté politiquement: le peuple...? Comment parler de choses complexes avec des mots chargés de sens politique et de dimension sociale, nourris de symbolique et d'histoire, et rester compréhensible pour chacun? Il faut qu'en peu de phrases, la défense de la culture associe celle des travailleurs du secteur mais aussi rejoigne les inquiétudes et les combats de tous.

Sinon, martèlent certains, la culture, quelles que soient ses ouvertures vers le monde et les autres, restera *ce domaine centré sur lui-même*. Les premières approches de ce projet de Manifeste ne font-elles pas mention du «mépris» du politique? Une plainte qui sent son égo, et que plusieurs jugent hors de propos. Ne s'agit-il pas plutôt de soutenir une politique de la culture confrontée à l'indifférence dominante, faute de poids et d'unité du secteur («Le Vatican», disait Staline, «combien de division?»)? Il y a dans la culture des budgets obligatoires et d'autres facultatifs: mais tant au niveau européen que dans chaque état de l'UE, c'est tout le secteur culturel qui semble menacé de *facultativité*.

Alors on va se battre: non *contre* mais *avec* la Ministre, insistent ceux qui se souviennent de ses propos lors du lancement des États généraux de la culture: «Il y a ur-

gence (nous sommes alors en 2003) car... l'enjeu n'est pas catégoriel mais sociétal... la culture sert maintenant de paradigme à tous les pouvoirs et semble redevenir un enjeu essentiel: politiquement... , socialement... et économiquement.» Et de conclure: «Il faut refonder le modèle».<sup>3</sup>

Ne pas se tromper de cible: l'obstacle majeur n'est pas logé place Surlet de Chouquier mais rue de la Loi et Rond-Point Schuman, voire à Washington ou Davos...

Janvier 2013: au premier étage du café Albert à côté de La Vénierie (quand même) les débats se concentrent sur la finalisation du texte, le choix des moyens, les modes d'information. Une farde de presse est prévue: elle sera centrée sur les contenus, pas sur les chiffres. Même globalement améliorés au cours des dix dernières années, on pourrait oublier qu'ils restent dérisoires. Quand on vire le facultatif et qu'on supprime l'indexation, les ressources publiques deviennent de fait dégressives. On craint bien que ce ne soit qu'un début: d'autres réductions s'annoncent. Le temps n'est plus aux solutions provisoires, individuelles, «faites de bric et de broc».

L'enjeu demande de la conviction et de la ténacité mais aussi la mesure des réalités et le choix des moyens. On ne peut réunir tout le monde sur un texte unique? Son approbation demanderait d'interroger ces centaines de personnes? Il y a urgence à ne plus tarder. On propose au «groupe de travail sur le texte» de rappeler que celui-ci a la richesse de ses diversités: tous y ont participé même si tous ne se retrouvent pas dans tous ses développements.

*Penser large et viser juste:* un nouvel adage serait-il en train de naître? L'objectif à présent est de se donner le temps et les moyens de la permanence, de valoriser les initiatives culturelles qui vont assurer l'amplitude du mouvement. Le saura-t-on? Avec quels moyens organisationnels? Pour les créateurs, les ressources et le temps disponibles vont d'abord à la création!

La détermination se mâtime de prudence. On évoque ici une sorte de veille pour répondre aux urgences. Là, le réveil de la Fédération des arts de la scène (FAS). On insiste: il faut associer écrits et actions,

mais, dira l'un des participants, «l'écrit est aussi action». Un titre provisoire fait un temps l'unanimité: *No culture no future*, mais on se refuse à sacrifier au modèle promotionnel dominant forcément anglosaxon. Depuis quand ces éveilleurs de conscience ne trouveraient-ils plus dans la langue française le titre qui symbolise leur volonté commune?

On se projette mais au conditionnel: le texte ferait le lien entre les actions, celles déjà menées et celles qui viendraient, participant au même enjeu. La *Lettre ouverte* au gouvernement serait une première étape, prémisses fondateurs aux textes et aux actions qui lui succéderaient, et qui, l'amplifiant, *feraient politique*: les élections de mai 2014 ce n'est pas du conditionnel et c'est pratiquement demain!

Alors la prudence se colore de hardiesse. Ici l'on demande d'associer le combat culturel à celui du refus de la «règle d'or» qui, si elle est votée par le Parlement belge, menace d'entraîner encore davantage de restrictions pour la culture: «désolé-c'est-pas-nous-c'est-l'Europe». Là un collectif de théâtre-action parle d'un théâtre du XXI<sup>e</sup> siècle et projette de porter

au Forum Social Mondial (Tunis fin mars) un autre récit politique sur une culture renouant avec les luttes sociales, politiques et écologiques. Plus loin encore... L'utopie est en marche. L'utopie c'est le nom des évidences de demain. Elle est toujours un combat.

Paul Biot

Membre  
de Culture & Démocratie

1 Voir la «*Lettre ouverte au peuple et aux différents gouvernements de Belgique*» [en ligne] disponible sur <<http://collectif-culture.be/news/lettre-ouverte-au-peuple-et-aux-differents-gouvernements-de-belgique/>>.

2 La *règle d'or de l'UE* désigne les conditions drastiques imposées aux États membres. Elles sont censées les ramener aux grands équilibres. Il s'agit pour beaucoup d'une incantation faite aux «marchés» de l'argent, afin de *rassurer les investisseurs*. Au fait d'où leur vient l'argent? De quels profits, de quels détournements parfois voire de quels blanchiments, plus généralement de quel accaparement des richesses des peuples et des nations?

3 Dans le dossier «*États généraux de la Culture – Priorités CULTURE; 7 novembre 2005*» [en ligne] disponible sur <[http://www.culture.be/fileadmin/sites/culture/upload/culture\\_super\\_editor/culture\\_editor/documents/Documents\\_utiles/Etats\\_generaux\\_de\\_la\\_Culture/Priorit\\_EgCulture.pdf](http://www.culture.be/fileadmin/sites/culture/upload/culture_super_editor/culture_editor/documents/Documents_utiles/Etats_generaux_de_la_Culture/Priorit_EgCulture.pdf)>.



# L'indignation est un signe de bonne santé mentale

Si quelques-uns, chevelus, dépoitraillés, anachroniques, persistent à faire du théâtre, c'est parce qu'il donne du sens à un endroit où la société s'est résolue à ne plus en produire. Les liens sociaux détricotés par le pouvoir de l'argent sont ressuscités le temps d'une communauté éphémère, lors des soirs de représentation. Sortir de chez soi pour aller s'entendre dire et montrer le monde, voilà qui n'a cessé d'être une urgence pour celles et ceux qui ne pensent pas que la télévision ou internet ont toujours raison et toutes les réponses.

Le théâtre, d'ailleurs, n'a que des questions à proposer au spectateur. Mais elles prennent à ses yeux la forme de réponses

car elles sont formulées avec la subjectivité assumée de ceux qui se lèvent depuis la foule pour mieux lui parler. Dans un monde où l'information, en flux tendu, hyper médiatisée, prétend à l'objectivité, celles et ceux qui parlent en leur nom rendent à la parole personnelle sa valeur d'authenticité. Dans la générosité du partage, la parole qui s'élève prend une valeur que l'on ne retrouve plus dans notre monde de bruit, d'absence de silence, de musique omniprésente de supermarché. Ainsi, celle ou celui qui se lève pour dire: «Voici mes questions» donne en réalité une réponse aux interrogations du public. Le théâtre n'est pas donc un lieu de leçons mais incite, au minimum,

les gens à penser, par le miroir tranchant qu'il leur tend, et qui dit, tant bien que mal mais par le filtre assumé de la subjectivité, le monde.

Alors bien sûr le théâtre ce sont des fables, des fictions. Mais parfois plus vraies que la réalité elle-même. Bien sûr des acteurs «jouent». Mais dans la vie aussi les gens jouent, parfois sans se l'avouer, parfois de manière inconsciente. Nous avons besoin des auteurs, des poètes, des écrivains pour faire tomber les masques de l'auto-camouflante société. Et nous avons besoin des acteurs et des metteurs en scène pour remettre les masques et les montrer au public, pour qu'ils s'y voient ou s'y reconnais-



sent. Un bain de lucidité, tel est le but de l'œuvre artistique, et c'est Paul Éluard je crois qui disait que la lucidité était «La blessure la plus rapprochée du soleil»:\* on comprend que certains ne veulent pas entendre, ni regarder.

Le théâtre dit la colère de ceux qui n'acceptent pas le monde tel qu'il va, et qui pensent, humblement mais de façon déterminée, qu'on peut encore, qu'on peut toujours, si on le veut, le changer. C'est la question qui est posée au Politique: voulez-vous changer le monde? Si oui, il faudra compter avec le théâtre, car comme dans la tragédie, ce qu'il reste à l'homme c'est le pouvoir de mettre en récit son destin, s'il ne peut pas

l'éviter. Et l'humanité a besoin de ces récits, ils sont son identité profonde, l'outil avec lequel l'être humain se pense, et grâce auquel il peut évoluer.

On demande parfois à quoi servent les subventions, au théâtre: à donner accès au plateau à un maximum d'artistes. C'est la mission et la dignité de tous les théâtres subventionnés, après le noble but de remplir les salles au maximum (et pas seulement avec des spectacles de divertissement): c'est d'engager beaucoup d'artistes, le plus possible, pour que le maximum de subjectivités entrent en collision ou en fusion avec celles des spectateurs rassemblés; pour que le théâtre soit cette fête renouve-

lée de la rencontre entre le geste créateur et l'attention critique de celles et ceux qui sont venus pour écouter. Écouter d'abord, pour prendre la parole ensuite: le théâtre est un art profondément citoyen qui se poursuit dans la cafétéria une fois le spectacle terminé.

*Olivier Coyette*  
Directeur  
du Théâtre de Poche  
de Bruxelles

\* Paul Éluard, *Fureur et mystère*, 1948.



# Des agoras du sensible, pour de nouveaux lieux de critique et de rassemblement

## Des symptômes sévères

Lorsque les budgets du Ministère français de la Culture ont été rabetés de près de 4 %, une des raisons officielles invoquées consistait à dire que, finalement, les pouvoirs publics pouvaient diminuer leur engagement dans l'offre culturelle étant donné la richesse proposée par les industries, cette profusion étant souvent présentée comme un accès optimal à la culture. Certains y voyant même la réalisation de la démocratisation de la culture alors qu'il ne s'agit que d'une synchronisation des désirs de se cultiver, par un marché saturé de produits à rendement rapide. Mais cet *aveu* explicite de faiblesse constitue pour moi une première dans le chef d'un État et il a entraîné, finalement, peu de réactions. Cela rejoint finalement le constat allemand délibérément pamphlétaire de *L'infarctus Culturel*,<sup>1</sup> publié en 2012 et qui heureusement a déchaîné les passions. Ce constat, qui dépasse la situation allemande, pourrait se résumer ainsi: les institutions culturelles subsidiées ont un impact tellement minime sur la production de subjectivité des populations, comparativement à celui qu'engrangent à leur profit les industries culturelles, qu'il faut en finir avec elles, les priver d'argent public et investir dans un autre type de politique culturelle. Les propositions faites par les quatre auteurs de cet ouvrage sont, du reste, loin d'être idiotes (à lire dans une note de travail de Raymond Weber de l'Association Marcel Hicter).<sup>2</sup> L'intérêt de pareille démarche polémique – reposant néanmoins sur une analyse tronquée et scandaleuse de la situation profonde –, est de prendre à rebrousse-poil certaines convictions qui ne sont plus assez questionnées. Elle devrait inspirer une remise à plat des problématiques culturelles et mobiliser *autrement* l'intelligence collective. Car il y a bien une inquiétante crise de la politique culturelle publique engluée elle-même dans une crise de l'éducation et des savoirs. Si nous regardons la marche du monde, nous devons bien reconnaître *aussi* que notre action non-marchande a peu de retombées d'envergure sur l'imaginaire collectif et les grandes tendances consuméristes. Elle opère et résiste dans les plis de plus en plus ténus. Face à l'ampleur de cette crise, il faut se doter d'appareils critiques dépassant les logiques sectorielles et les postures caricaturales pressées de célébrer la réussite des industries cultu-

relles contre l'incurie des institutions culturelles, comme l'équivalent mental d'une «chute du Mur».

## Vers un sinistre sociétal de l'écologie de l'esprit

Il est indispensable de s'insurger contre les coupes budgétaires qui affaiblissent les métiers non-marchands de la culture et de l'éducation, car chaque fois, ces gestes révèlent un peu plus à quel point nous vivons dans un système politique qui ne croit plus possible d'avoir un impact positif sur les ressources des Humanités pour bâtir l'avenir du vivre ensemble. Et cela, bien évidemment, dépasse de beaucoup les mesures prises par tel ou telle responsable dans le cadre d'un plan de rigueur éprouvant pour tous les niveaux de la société. Car c'est chaque fois, bien au-delà, une perte de croyance qui sape encore un peu plus ceux et celles qui, sur le terrain, se tuent à entretenir la foi en un mieux planétaire accessible via les technologies de l'esprit. Et ce, en pleine conscience du fait qu'il n'y a pas une culture, d'emblée positive, que l'important est de jouer avec l'hétérogénéité des esthétiques et que la culture ne va jamais sans son ombre, l'inculture. Exactement de la même manière qu'un «savoir pourra toujours se mettre un jour ou l'autre au service de la bêtise: il n'y a pas de savoir absolu».<sup>3</sup> D'une part ce qui élève et

éclaire la raison et le sensible, d'autre part ce qui tire vers le bas et obscurcit l'âme. Et c'est exactement ce qui nécessite une politique culturelle publique dont le but est d'organiser les échanges entre ces deux faces de la culture à l'avantage de celle tournée vers l'énergie de progrès. C'est ce travail qui semble abandonné ou n'être plus que l'ombre de lui-même – si pas dans les faits, de plus en plus dans les discours et les savoirs théoriques –, le succès du consumérisme ayant mis tout le monde d'accord par le fait même qu'il occupe tout l'espace conscient et inconscient. Aujourd'hui, le temps disponible dont les cerveaux disposent pour, à partir de biens culturels, produire de la subjectivité et investir dans un partage du sensible responsable, est majoritairement occupé par des produits de distraction dont la propagation populaire fascine toutes les instances décisionnelles reposant sur l'électoralisme, l'audimat, le profit rapide et facile. Et ces évolutions sont naturalisées tant la révolution conservatrice avec ses bras armés du management et du marketing a sournoisement infiltré les savoir-faire quotidiens, les gestions, les règles de bonne gouvernance, les automatismes, même *les nôtres*. Au stade avancé de la société du spectacle, il ne suffit pas d'accuser tel ou tel décideur de favoriser «la suprématie progressive du spectaculaire». Cette suprématie s'installe aussi en passant par nos actes,



La Bad Ass Cie – © Anne-Sophie Costenoble / CARAVANE

à nos corps défendant souvent, parce que l'on ne comprend pas toujours la portée collaborative de nos gestes ou que l'on ne voit plus la raison de résister et que nous dépendons de ces décideurs avec lesquels il faut s'entendre et qui ne discernent plus toujours ce qui sépare culture et inculture. *Ce qui est devenu parfois pas si simple*. Cet état de fait rend dérisoire – destinée à peu de retentissement – toute alternative. L'audace, la prise de risque et le soutien aux artistes différents s'étiolent, se répartissent dans des marges, des alibis. Pourquoi programmer, commenter, chroniquer, recommander des artistes de plus en plus rapidement dits de niche, des esthétiques considérées comme réservées aux élites (mais qui décide de cela que l'on accepte tous de plus en plus *facilement*)!? Cette large confiscation des ressources du sensible et du symbolique par le marketing fait que «le monde entier paraît menacé par lui-même, ayant déclenché des “forces impersonnelles” qui sont à la fois rationnelles, c'est-à-dire fruits de l'activité consciente et réfléchie des hommes, et irrationnelles, c'est-à-dire renversant toute maîtrise et conditionnant “dans son dos” non seulement l'activité de la conscience, mais aussi celle de l'inconscient».<sup>4</sup> Et c'est cela qui fait que l'on ne se trouve pas devant une simple diminution des subsides, mais face à une de ces gouttes qui peut faire déborder le vase.

### Un secteur de soin du sensible

Comment utiliser l'argent public pour construire et encourager d'autres pratiques culturelles? Bien sûr, on peut dire que c'est aux pouvoirs publics d'apporter ce genre de vision globale et les moyens pour la réaliser. Mais pourquoi cela dispenserait-il les acteurs de reprendre en main la définition d'objectifs culturels communs pour la société et de proposer de nouveaux agencements *industriels* d'émancipation? De produire ce qui manque: une pensée. Nous devons paradoxalement aujourd'hui apporter la preuve de l'utilité d'une politique publique des savoirs et des cultures pour préserver une attention désintéressée au devenir commun, pour construire des technologies du sensible et de l'esprit au service d'un avenir plus heureux pour tous. Et si nous ne le faisons pas, qui s'en chargera? Cela ne peut se faire que sur un front élargi et en proposant des dispositifs inventant de nouveaux partages entre «puissance publique, académies, sociétés savantes, société civile et citoyens»,<sup>5</sup> agencement dans lequel bien entendu il faut inclure les institutions culturelles sans oublier la lecture publique (au sens large, créant des capacités de lectures de toutes les formes d'écritures proliférant dans l'espace public). Intensifier ce qui s'esquisse, du reste: mettre notamment en commun les savoirs universitaires et ceux des collectifs associatifs via des agoras où

développer de nouvelles sciences du sensible, médiation aux esthétiques comme une nouvelle écologie transindividuelle. Devant se réinventer, menacée de n'avoir plus d'utilité psychosociale, c'est vers quelque chose de ce genre que la Médiathèque évolue, tente quelque chose pour tous. Avec contrat-programme.

*Pierre Hemptinne*

Directeur des Collections de La Médiathèque/Point Culture  
Auteur d'un blog consacré aux pratiques culturelles:  
<http://comment7.wordpress.com/>  
A publié *Lectures terrains vagues. Les pratiques culturelles comme empreinte du sensible*, Bruxelles, Bruits éditions, 2012

1 Dieter Haselbach, Armin Klein, Pius Knüsel et Stephan Opitz, *Der Kulturinfarkt*, Munich, éditions Albrecht Knaus, 2012.

2 Raymond Weber, «Risques d'infarctus culturel? Exemples et évaluation critique des diagnostics et remèdes proposés en Allemagne» [en ligne] disponible sur <[www.fondation-hicter.org/IMG/pdf/RW\\_infarctus\\_culturel\\_2012.pdf](http://www.fondation-hicter.org/IMG/pdf/RW_infarctus_culturel_2012.pdf)>.

3 Bernard Stiegler, *États de choc. Bêtise et savoir au XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Mille et une Nuits, 2012.

4 *Ibid.*

5 *Ibid.*



# Le secteur muséal entre progrès et dualisation

Le paysage muséal de la Fédération Wallonie-Bruxelles a été profondément transformé par l'entrée en vigueur depuis 2007 (date de l'arrêté) du décret de 2002<sup>1</sup> portant sur la reconnaissance des musées.

«Être ou ne pas être reconnu», telle semble être la nouvelle préoccupation de dizaines d'institutions à vocation muséale.<sup>2</sup> Pourtant, cette législation reste peu connue du public et rarement évoquée par la presse.

Tout se passe comme si l'attention du public en matière de musée était monopolisée par le destin des institutions fédérales. Or, la politique muséale qui se dégage au niveau communautaire ne ressemble guère à cette conception volontariste, autoritaire et explicite (dans ses objectifs de rentabilisation) qui s'impose au niveau national. Bien au contraire, le caractère multiforme des réalités locales, la primauté des critères déontologiques sur les critères quantitatifs ou d'attractivité voire des mesures à première vue contradictoires avec la bonne gestion (la gratuité) sont ici de mise. De ce point de vue, le paysage muséal montre que nous vivons déjà à bien des égards dans des pays distincts entrecroisés.

Le manque d'intérêt du public pour le système communautaire tient probablement aussi à l'expression maladroitement de la division en *catégories*. Être reconnu en catégorie «C» risque de sonner aux oreilles du public comme une place peu enviable de queue du peloton alors qu'elle signifie au contraire la maîtrise d'un nombre impressionnant de critères. À l'inverse, des institutions qui sont dans l'impossibilité de répondre à ces critères exigeants craignent la marginalisation et la dualisation du secteur muséal. Cette dualisation est ressentie par l'association professionnelle Musées et Sociétés en Wallonie qui doit pouvoir répondre aussi bien à ses affiliés qui voient tout au crible de la reconnaissance qu'à ceux qui veulent qu'une vie subsiste en dehors du système d'accréditation.

Pour qu'un musée soit reconnu et soit ainsi en mesure d'accéder aux planchers financiers des différentes catégories (C, B et A), il faut d'abord qu'il l'ait souhaité, c'est-à-dire que l'opérateur et son pouvoir organisateur (province, commune, asbl, etc.) ait constitué un dossier recevable. Il sera examiné par l'instance compétente (le Conseil des musées) qui transmettra son avis au Cabinet pour décision. C'est donc une vision assez «libérale» fondée en grande par-

tie sur l'initiative des acteurs et leur capacité à défendre leurs intérêts qui prévaut ici, loin de toute vision prédéterminée. Or, ne pourrait-on se demander si une vision panoramique cohérente du paysage muséal ne constituerait pas un atout considérable pour la conscientisation et la fidélisation du public mais aussi son décloisonnement (aller à la rencontre d'autres villes pour découvrir leurs musées)? Ce système d'intégration et de structuration progressives induit par le décret a démontré dans certains cas sa capacité à dégager un paysage fort et lisible. C'est le cas, me semble-t-il, de la Province du Luxembourg où la reconnaissance des musées a constitué une carte alliant diversité territoriale et complémentarité thématique dans un contexte où aucun centre n'a prétention ou vocation à éclipser les autres. On pourrait montrer que cette lisibilité ne se retrouve guère à plus grande échelle.

Toute ébauche de réflexion sur les effets structurants d'un tel système inductif et progressif (plutôt que d'une politique centralisée volontariste) doit être relativisée par le nombre important d'exceptions statutaires, c'est-à-dire de musées *de fait* bénéficiant de financements structurels sans devoir en passer par la lourde procédure de reconnaissance. Ces statuts spéciaux de différentes sortes sont, sauf erreur, tous situés dans la Province de Hainaut. Compte tenu de l'ampleur des budgets concernés, une partie de la profession a le sentiment d'être victime d'un système à deux vitesses, d'une égalité en trompe-l'œil. Une politique de la table rase en vue d'une égalité immédiate des conditions de concurrence aurait toutefois brisé les trésoreries, risqué de menacer une partie du personnel des institutions concernées, déchiré le secteur et cabré plus d'un responsable influent. Toute la question est de savoir si cette situation hybride est voulue ou non comme transitoire: dans le cas contraire, il faudrait parler de système *mixte* et l'assumer comme tel en justifiant explicitement les spécificités et, peut-être, les devoirs particuliers des «privilegiés».

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, le classement en catégories et donc l'accès à un financement plus ou moins élevé n'est pas directement relié à la «masse critique» des institutions (ampleur quantitative du cadre, des superficies, des collections conservées... et de la fréquentation). Conditions et critères renvoient d'abord

et avant tout à des normes professionnelles comme la recherche, la bonne conservation, l'inventorisation des collections, l'établissement de partenariats, la médiation, etc. Le décret n'aiguise pas la crise identitaire supposée de l'institution: il en constituerait plutôt un garde-fou.

Voici un texte équilibré fait par des professionnels pour des professionnels. Jusqu'à la controverse récente sur la gratuité obligatoire, le seul débat public essentiel avait porté sur le financement. L'idée de professionnalisation *progressive* des institutions a contribué à stimuler l'accroissement du financement (il ne pouvait s'agir de seulement consolider l'existant). Celui-ci, toujours jugé insuffisant par le secteur, a néanmoins été réel après une période de flottement et d'incertitude: gageons qu'il aura été stimulé par la capacité de mobilisation des opérateurs (l'opération «drapeau noir»)<sup>3</sup> convaincus d'avoir été trop longtemps les parents pauvres de la culture et de jouer un rôle décisif dans le maillage territorial. Le progrès est indéniable tant en termes de normes professionnelles que de financement si l'on veut bien comparer avec une situation antérieure beaucoup moins transparente. La frustration n'en est que plus forte chez ceux qui, parfois avec de bonnes raisons, estiment ne pas avoir été reconnus à la place qu'ils espéraient.

Le décret a donc été modifié dix ans après sa promulgation dans le sens de la gratuité obligatoire qui s'est appliquée aussi aux musées bénéficiant de financement hors reconnaissance. Le caractère soudain, unilinéaire et contraignant de la mesure contraste avec l'esprit d'un système fondé, on l'a vu, sur l'interaction progressive des acteurs (opérateurs, Conseil des musées, administration, cabinet) et le subtil équilibre des fonctions muséales. Tout se passe comme si le Ministère avait voulu envoyer un signal fort inspiré par l'intérêt supposé du public après avoir été surtout sollicité pour accompagner financièrement le système. Cette mesure réduit *de facto* le subside accordé: elle aurait été difficilement envisageable si le financement du secteur n'avait pas par ailleurs progressé dans son ensemble. La perte de revenus liée à la gratuité obligatoire a été vécue par *plusieurs* joueurs comme un ballon lancé dans leurs filets par leur propre autorité de tutelle. Soumis à des impératifs contradictoires qu'il est supposé résoudre comme un magi-

rien, le responsable d'institution est au cœur du malaise de la profession.

Du côté de l'autorité politique, l'intention est louable puisque le but semble être de provoquer dans le public le plus large possible *un choc de conscientisation* par une mesure forte, générale et donc visible. La gratuité peut-elle être *ce grand dessein* qui manque un peu à mon sens à la politique muséale actuelle malgré des progrès indéniables? J'en doute. Ce n'est pas la gratuité qui crée l'envie de voir et de savoir mais l'intégration symbolique des visiteurs potentiels dans un paysage à la fois réel et mental dont la richesse suscite curiosité et fierté. La culture apparaît ici comme ailleurs comme la capacité à relier des élé-

ments au sein d'une vision synthétique qui contribue à leur donner sens. Une éventuelle prise de conscience de l'existence du monde muséal par un public plus large suppose en outre une ambition collective de tous les acteurs ainsi qu'une articulation des politiques muséales, patrimoniales (architecture *et* mobilier), touristiques et d'enseignement. Utopie? Sûrement. Concilier grand dessein, équité et concertation semble ici comme ailleurs une véritable quadrature du cercle.

Joël Roucloux  
Enseigne  
la muséologie  
à l'UCL

1 Voir respectivement le «*Décret relatif à la reconnaissance et au subventionnement des musées et autres institutions muséales*» et l'«*Arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant exécution du décret du 17 juillet 2002 relatif à la reconnaissance et au subventionnement des musées et autres institutions muséales*» [en ligne] disponible sur <<http://www.patrimoineculturel.cfwb.be/index.php?id=7268>>.

2 Je n'aborde pas dans ce texte la notion d'«institution muséale» au sens décrétoire, restrictif, du terme.

3 En mai 2008, à l'initiative de l'asbl Musées et Société en Wallonie, les musées participant au printemps des musées avaient arboré un drapeau noir pour attirer l'attention sur la précarité de leur secteur. Pour plus d'information voir la «*Question orale de Philippe Fontaine, Député wallon, à Fadila Laanan, Ministre de la Culture et de l'Audiovisuel, concernant: "Les journées drapeau noir organisées par les musées de la Communauté française"*» [en ligne] disponible sur <<http://www.philippefontaine.be/1024cteseancpublriquestora/les165.htm>>.



# De l'éducation permanente

Dans le précédent Journal de Culture & Démocratie, Jean Delval écrivait: «L'éducation populaire rebaptisée éducation permanente, quelle mauvaise idée...».<sup>1</sup> En 1929, l'État belge installait le Conseil supérieur de l'éducation populaire. En 1976, le Conseil culturel de la Communauté française votait à l'unanimité le décret sur l'éducation permanente.<sup>2</sup> Nous ne pouvons que regretter ce changement d'adjectif qui ne rend pas directement visible la filiation historique de ce secteur à la philosophie et aux pratiques de l'éducation populaire. Est-ce le résultat d'un compromis à la belge, un polissage qui permet, en 1976, de faire consensus entre les différentes forces politiques qui se partageaient alors la gouvernance de la Communauté?

Si nous nous limitons à la seule expression «éducation permanente», c'est l'idée de formation continue, ou en cours de carrière, ou du soir, qui prédomine et la nécessité de s'adapter à une société en constante évolution qui la justifie. Exit l'aspect poli-

tique: l'éducation par et pour le peuple; la reconnaissance d'une culture populaire, source légitime de transmission, d'organisation, de formation et interlocutrice valable de la «Culture d'élite».

Nous considérons ce changement de nom comme une défaite symbolique forte car il occulte un terreau riche et stimulant. Mais le fait que l'éducation permanente soit définie, dans le décret de 2003,<sup>3</sup> article 1<sup>er</sup>, selon des principes qui sont ceux de l'éducation populaire relativise ce constat de capitulation. Derrière l'expression malheureuse, nous retrouvons, affirmées, des missions, à destination d'un public issu des milieux populaires, d'analyse critique de la société; de stimulation d'initiatives démocratiques et collectives; de développement de la citoyenneté active et de l'exercice des droits sociaux, culturels, environnementaux et économiques dans une perspective d'émancipation. Autre élément, important – qui est une spécificité de l'éducation permanente belge (franco-

phone) par rapport à l'éducation populaire française – est qu'elle est un secteur dépendant du Ministère de la Culture. C'est cette présence de l'éducation permanente dans le Ministère de la Culture que nous allons analyser dans cet article. Que dit-elle de la culture? Que dit-elle de l'éducation permanente?

## Détour par la France

Franck Lepage, dans sa conférence gesticulée «L'Éducation Populaire, monsieur, ils n'en ont pas voulue!»,<sup>4</sup> raconte et analyse comment, en France, au moment de la création du Ministère des affaires culturelles, en 1959, l'éducation populaire en fut rapidement éjectée. Dès 1954, pourtant, ce sont des instructeurs «éducation populaire» qui, insatisfaits d'avoir été placés, en 1948, sous la même Direction que «Jeunesse et Sports», réclamaient, dans un court opuscule, la création d'un ministère de la Culture. À cette époque, il y avait, dit Lepage, trois exemples de ministère de la



Culture: dans les gouvernements d'Hitler, de Mussolini et de Staline. Un ministère de la Culture dans un État démocratique, ça ne va donc pas de soi! Seuls des États totalitaires estiment qu'ils doivent «dire le sens de la société». Mais ici, le ministère de la Culture réclamé, était un ministère de la Culture démocratique, qui intégrerait, en son cœur, l'éducation politique des citoyens, condition sine qua non au bon fonctionnement d'un régime démocratique. Dès 1792, Condorcet l'affirmait: la démocratie ne s'improvise pas! L'instruction de tous les enfants ne suffit pas: une éducation permanente (des adultes) à la Question Démocratique est indispensable.

Cruauté et culture ne sont pas inconciliables. Même cultivé, éduqué, esthète, l'Homme peut être barbare. Un ministère de la Culture, dans un gouvernement non-fasciste, aurait comme mission première, non la préservation des expressions supérieures de la culture (nationale) – car fut prouvé qu'elles ne sont en rien un rempart

aux plus bas et vils instincts de l'Homme – mais l'entretien de la flamme démocratique et l'organisation de son expression et de son incidence dans toute la société, c'est-à-dire l'éducation populaire. Il s'agit, écrivait le sociologue Joffre Dumazedier, de «former le peuple à une culture “militante” pour renforcer une République progressiste en lutte contre les forces réactionnaires et les puissances d'argent». <sup>5</sup> Ainsi, pour Franck Lepage, un ministère de la Culture sans «éducation populaire», est un ministère fascisant. Les fonctionnaires qui ont œuvré à la création et à l'architecture du nouveau ministère (la plupart revenant des colonies) ont conçu une entreprise de colonisation nationale. La culture, symbole de la puissance de l'État, devait s'imposer sur tout le territoire. Les maisons de la culture devaient servir de relais et de chambres d'écho à la haute culture. Le ministère devait asseoir, à l'intérieur comme à l'extérieur des frontières nationales, la puissance culturelle française...

Avec Jack Lang, en 1981, Lepage estime qu'un échelon supérieur est franchi. Le Ministère de la Culture français devient, dit-il, le «ministère central de la domination capitaliste». Sont définitivement exclus de «la culture», les mouvements sociaux, les syndicats, «le politique». La culture est désormais le territoire épuré de la liberté d'expression des créateurs et de l'innovation incessante (valeurs portées de concert avec les nouvelles philosophies du management). «Loin de rompre avec la vision élitiste et de reformuler la question culturelle sur des bases progressistes, la gauche des années 80 propulse la figure de l'artiste à des hauteurs jusque-là inconnues. Après le tournant libéral de 1983, la culture majuscule réduite aux beaux-arts devient l'étendard d'un parti socialiste, qui sur le plan économique, ne se distingue plus guère dès lors qu'il se résigne à faire le “sale boulot” de la droite. Mieux, l'action culturelle se substitue à l'action politique (...). Il y a désormais en France une culture officielle,



une esthétique certifiée conforme (...). Elle vise paradoxalement à manifester en tous lieux la liberté d'expression, pour peu que celle-ci ne désigne aucun rapport social réel, n'entraîne aucune conséquence fâcheuse et soit littéralement sans objet. Provocations adolescentes, esthétique ludico-décadente, citations ironiques. En même temps qu'il dépolitise, l'entretien du culte de la "culture" contribue à domestiquer les classes moyennes cultivées en réaffirmant la frontière qui les sépare des classes populaires.»<sup>6</sup>

Tandis que la culture se lisse, l'éducation populaire, phagocytée par un Ministère des Sports, de la Jeunesse, et de la Vie Associative, exclue des matières culturelles et gênée d'être «dans le social», semble s'éteindre, se dénaturer. C'est le jugement, dur, que fait le philosophe belge Luc Carton: «En France, vous parlez d'éducation populaire, mais vous n'en avez pas. (...) Au contraire, c'est un travail d'animation socio-culturelle, de pacification, qui a sa

pertinence, mais ne produit aucun effet en termes de démocratie, de citoyenneté, de mouvement social. Si vous voulez faire de l'éducation populaire, faites-en, et arrêtez de dire que vous en faites.»<sup>7</sup>

### **Retour en Fédération Wallonie-Bruxelles**

Est-ce que le fait d'avoir créé un service d'éducation permanente au sein du Ministère de la Culture de la Fédération Wallonie-Bruxelles a permis de maintenir et de soutenir d'une part un vrai mouvement d'éducation populaire et d'autre part une création culturelle qui interroge les évidences et les normes (même contemporaines), provoque le débat, donne voix aux sans-voix? L'action culturelle subventionnée vise-t-elle «à rassembler autour de valeurs universelles, consensuelles (l'art, la citoyenneté, la diversité, le respect,...)» ou «à rendre lisible aux yeux du plus grand nombre les rapports de domination, les antagonismes sociaux, les rouages de l'explo-

tation»?<sup>8</sup> Que pourrait répondre Franck Lepage à Luc Carton, quand ce dernier, comparant la non-éducation populaire française à l'éducation permanente, affirme: «En Belgique, l'éducation populaire, c'est la lutte des femmes, la lutte des chômeurs, (...) et la culture, ça comprend les luttes d'émancipation»?<sup>9</sup>

Jean Delval développe, à l'inverse, une vision sans concession sur le fonctionnement de l'éducation permanente: «une fois de plus, tout – c'est-à-dire le financement et les reconnaissances – fut organisé autour des piliers politiques au prorata de leur poids électoral. La suite est limpide, l'éducation permanente fut utilisée comme usine de prêt-à-penser, comme outil de propagande, comme potentiel de recrutement de militant politiques. (...) C'est un peu par ces voies qu'on aboutit à des peuples sans voix, et par voie de conséquence à une démocratie émasculée, évanescence, défendue presque exclusivement par des élites et des intellectuels.»<sup>10</sup>



Jean-Pierre Nossent, lui, pointe « parmi les questions insuffisamment clarifiées (...) la césure avec les arts de la scène et avec en général la production et la diffusion artistiques et culturelles. C'est assez incompréhensible en regard de la dimension culturelle de l'éducation permanente et de la définition même qu'en donne le décret ».<sup>11</sup>

En ce qui nous concerne, c'est l'apparition, au sein des services de l'éducation permanente, d'une organisation « managériale » du travail sur quoi nous voudrions attirer l'attention.

L'article 1<sup>er</sup> missionne les associations d'éducation permanente à développer, avec un public issu des milieux populaires, une analyse critique de la société; à stimuler l'expression culturelle et politique; à informer sur et travailler à l'effectivité des droits (sociaux, économiques, culturels) dans une perspective d'émancipation. Or, dans la manière dont est évalué et contrôlé le travail de ces associations, est demandé de prouver autant d'heures d'animation, autant de personnes présentes, autant de textes publiés, autant d'outils développés, autant de campagnes menées. Le temps nécessaire pour rencontrer le public, le réunir, l'impliquer, l'accompagner et la possibilité d'échecs, de lenteurs, de redites ne sont pas pris en compte. Tout semble avoir été pensé comme si le public était une donnée stable, disponible, telle une marchandise. C'est là le véritable drame de l'introduction sournoise des logiques du management dans le secteur non-marchand (culture, social, éducation, santé). Combien de publications (analyses, outils, études), par exemple, sont-elles lues, expliquées, transmises, partagées, discutées, éprouvées, validées par le public « issu des milieux populaires », ou par ceux qui travaillent avec ce public? Cette surproduction annuelle de textes, d'animations, de formations, de campagnes a pour conséquence un sentiment de noyade et d'inefficacité. Le secteur se déconnecte de son public. La critique n'a plus d'assise: elle se liquéfie, coule de partout mais n'accroche plus.

Autre conséquence: l'isolement des structures – la solidarité étant difficilement objectivable. Chacune est prise par son business propre. Tu travailles sur la participation culturelle? – Nous aussi. Mais on ne fera hélas rien ensemble. Car alors notre travail ne sera considéré que comme un demi-travail! Les associations entrent dans une

certaine forme de concurrence. Le secteur se morcelle, là où des synergies devraient être créées pour avoir un impact réel, l'éclatement produit, certes de l'offre, mais, encore une fois, de l'inefficacité.

L'évaluation entretient un imaginaire d'endettement. Les objectifs, double, de l'éducation permanente comme philosophie et de l'éducation permanente comme cahier des charges, semblent contraires: vouloir bien travailler à l'un, empêche de bien travailler à l'autre. Cela crée des situations de culpabilisation, de fatigue, de perte de sens et de fragilité. Cela fabrique, in fine, de l'obéissance dans un secteur, essentiel en démocratie, qui devrait, au contraire, être fondamentalement désobéissant et transgressif.

Par rapport à la Loi, il y a le respect de la Lettre et le respect de l'Esprit. Lors de la journée « Éducation permanente », en novembre 2012, au théâtre de Namur, France Lebon, Directrice du Service de l'Éducation permanente, a assuré, si nous l'avons bien comprise, que l'Esprit était encore ce qui guidait l'évaluation des activités des associations subventionnées. C'est un signal important, encourageant. Ne soyons toutefois pas dupes et restons vigilants: la manière dont nous mettons des mots sur nos actes, la façon dont nous les évaluons, influencent, petit à petit, nos comportements. Dans quelle disposition est-on en train de mettre le secteur en l'habituant, petit à petit, à l'évaluation néo-managériale?

En amont, une autre menace aujourd'hui nous inquiète davantage: celle des lois économiques européennes qui n'ont pas prévu un régime d'exceptions pour « l'objet culturel ».<sup>12</sup> Il est traité comme une marchandise, et sera donc soumis (comme, déjà, le social, l'éducation, la santé) dans un futur assez proche – la crise aidant –, aux règles de la concurrence (empêchant toute intervention de l'État) et des marchés publics...



Troubles – © Anne-Sophie Costenoble / CARAVANE

À quoi ressemblera la privatisation de l'éducation populaire? Quelle sera la nature d'une analyse critique de la société sponsorisée par Monsanto? GDF-Suez? Virgin? Ikéa? Belfius?

Baptiste De Reymaeker  
Coordinateur  
de Culture & Démocratie

Pour approfondir la réflexion voir l'étude du CESEP par Christine Delhayte et Chantal Drico, « L'Éducation permanente: ses enjeux actuels et à venir » [en ligne] disponible sur <[www.cesep.be/ETUDES/ENJEUX/Etude\\_Education\\_permanente.pdf](http://www.cesep.be/ETUDES/ENJEUX/Etude_Education_permanente.pdf)>.

1 Jean Delval, « Dictature » dans *Le Journal de Culture & Démocratie*, n° 27, [en ligne] disponible sur <[http://www.cultureetdemocratie.be/journal-pdf/Journal\\_27.pdf](http://www.cultureetdemocratie.be/journal-pdf/Journal_27.pdf)>.

2 Michel Goffin, « Éducation permanente en Communauté française Wallonie-Bruxelles: l'enjeu de l'association des milieux populaires à la participation sociale et citoyenne » [en ligne] disponible sur <[http://www.luttepauvrete.be/publications/10ansaccord/10ansaccord\\_02-3\\_Goffin\\_FR.pdf](http://www.luttepauvrete.be/publications/10ansaccord/10ansaccord_02-3_Goffin_FR.pdf)>.

3 Voir le « Décret relatif au soutien de l'action associative dans le champ de l'éducation permanente » [en ligne] disponible sur <[http://www.chomhler.be/peda/ressources/EP\\_decret\\_2003.pdf](http://www.chomhler.be/peda/ressources/EP_decret_2003.pdf)>.

4 Franck Lepage, « Inculture(s) 1: Une autre histoire de la culture; "L'Éducation Populaire, monsieur, ils n'en ont pas voulu!" » [en ligne] disponible sur <<http://www.scoplepave.org/1-l-education-populaire-monsieur>>.

5 Cité dans « Action artistique et éducation populaire: de nouvelles formes s'inventent? » dans *Art[espace]public*, dossier documentaire, 4<sup>e</sup> édition, 15 janvier – 4 avril 2010.

6 Franck Lepage, « Histoire d'une utopie émancipatrice – de l'Éducation Populaire à la domestication par la "culture" » dans *Le Monde Diplomatique*, Mai 2009, [en ligne] disponible sur <<http://www.monde-diplomatique.fr/2009/05/LEPAGE/17113>>.

7 Luc Carton, « Soixante ans d'histoire non autorisée en trois heures; Entretien avec Franck Lepage » dans *Extrait* n° 63, CASSANDRE/HORSCHAMP, 1<sup>er</sup> octobre 2004.

8 *Op. cit.*, F. Lepage, « Histoire d'une utopie émancipatrice – de l'Éducation Populaire à la domestication par la "culture" ».

9 *Op. cit.*, L. Carton, « Soixante ans d'histoire non autorisée en trois heures ».

10 *Op. cit.*, J. Delval, « Dictature ».

11 Jean-Pierre Nossent, « L'éducation permanente: une définition qui se cherche? » [en ligne] disponible sur <[http://www.ihoes.be/PDF/Nossent\\_education\\_permanente\\_definition.pdf](http://www.ihoes.be/PDF/Nossent_education_permanente_definition.pdf)>.

12 Jean-Michel Lucas, « Rationalité économique et fondements culturels de l'Union » dans *Le Journal de Culture & Démocratie*, n° 25, [en ligne] disponible sur <[http://www.cultureetdemocratie.be/documents/Journal\\_25.pdf](http://www.cultureetdemocratie.be/documents/Journal_25.pdf)>.

# De l'art d'accommoder les pauvres à la sauce participative...

## De la main d'œuvre bénévole...

Imaginons que vous soyez responsable d'une structure à finalité sociale et qu'un cuisinier à la renommée récente vous suggère de mettre à sa disposition plusieurs dizaines de vos bénéficiaires. Moyennant café et biscuits, ces personnes sont invitées à éplucher ensemble des kilos et des kilos de pommes de terre. Le cuisinier, qui leur a expliqué comment faire de belles épluchures, rassemble les pommes de terre, les prépare en purée qu'il accommode à sa sauce, puis vous invite, ainsi que vos bénéficiaires, le voisinage et (si possible) la presse à la déguster. Auparavant, vous aurez bien sûr financé l'achat des pommes de terre et des condiments, ainsi que des couteaux et économes, et vous aurez versé une somme substantielle au cuisinier en question. Tout le monde est très content. Vous et les responsables de la structure que vous présidez, parce que l'atelier cuisine a été très participatif vu que plein de «pauvres qui s'ennuyaient» ont enfin effleuré le sentiment d'être utiles et compétents. Le cuisinier, qui non seulement a été bien payé, mais a de surcroît mis une vidéo spectaculaire de plus sur son site web: des centaines de passants ont dégusté sa purée «collective»! Ce succès va lui permettre de s'adresser maintenant au Fonds social européen, pour demander encore plus de sous pour mettre encore plus de pauvres à l'épluchage.

Farce burlesque? Fiction? Non, triste réalité, quand, un nouveau genre d'artiste «entrepreneur en ateliers collectifs» occupe de plus en plus le territoire du socio-associatif et gagne hélas ainsi en légitimité auprès d'organismes publics dépassés par la somme des missions qui leur incombent. Artistes que nous ne tenons pas à nommer, parce que nous espérons que leurs «commanditaires», comme certains les désignent, ne tarderont pas à reconnaître l'inadéquation de leurs pratiques avec les objectifs et principes qu'ils énoncent.

## ...au service de la spectacularité

Notre malaise vient du fait que, de plus en plus souvent, l'argent public – qui doit permettre à des structures comme les CPAS, les écoles, le milieu associatif en général de s'investir dans des projets qui permettent aux personnes de participer réellement aux projets qu'on leur propose – est attribué à des projets dont l'emballage en

termes de discours et de spectaculaire l'emporte sur le sens.

Face à l'accroissement de ce genre de projets proposés clé sur porte et «achetés» en toute bonne foi par des responsables de structures à vocation sociale ou socioculturelle, nous avons ressenti la nécessité de partager quelques remarques sur la façon dont certaines pratiques, non pas culinaires bien sûr, mais pseudo-artistiques mettent à mal le sens même d'«atelier» et de «participation des publics».

À nos yeux, quand un responsable institutionnel ressent la nécessité et prend la décision de créer un espace collectif de création, il lui incombe d'être garant du fait que ce qui va s'y produire répondra bien aux besoins exprimés et aux résultats espérés, sans laisser quiconque, parce qu'il maîtrise tel discours formaté, se payer de mots et jouer avec leur sens. À charge pour ce responsable et l'animateur potentiel de vérifier ensemble si l'énonciation des objectifs est suffisamment claire et partagée.

Or, les responsables des structures concernées n'ont bien souvent d'autres repères que leur bonne volonté et leur intuition pour engager des animateurs ou des artistes qui n'ont parfois aucune compétence pédagogique; et c'est normal, puisque le champ de compétences des travailleurs sociaux ou des gestionnaires institutionnels n'est pas celui de l'atelier et de la démarche créative et/ou artistique. C'est pourquoi nous ébauchons ici quelques questionnements, susceptibles de les aider à s'interroger avant toute mise sur pied d'un atelier créatif sur l'adéquation de ce projet avec leurs objectifs, en distinguant porteurs de promesse et porteurs de projets, traces et résultats, valorisation immédiate et acquisition de compétences et d'autonomie à plus long terme.

## Dans le respect des participants et des partenaires...

— Vous êtes le responsable d'une institution ou d'un service dont la mission première ou principale n'a rien à voir avec la pratique artistique et la créativité participative. Pourquoi estimez-vous nécessaire de proposer ce type d'activités à votre public? — Qui sont les participants concernés? Viennent-ils pour un service précis, à la recherche d'un emploi, d'une formation? La participation à l'atelier est-elle une proposition, une contrainte, une condition

préalable ou assortie à la prestation offerte?

— Pourquoi, plutôt que de proposer à vos bénéficiaires de découvrir ce type d'activités au sein d'associations reconnues, subventionnées et dédiées à ce type de projets avec des publics de tous types, choisissez-vous de les organiser au sein de vos propres locaux, en faisant appel à des prestataires occasionnels?

— En regard du risque de renforcer une forme de ghettoïsation, quels bénéfices spécifiques attendez-vous de la participation à cet atelier précisément? Et sur quels critères objectivables directement liés à cette spécificité vous fondez-vous pour engager ce ou ces animateurs?

— Comment faire pour éviter l'instrumentalisation – consciente ou non – du travail des participants par certains artistes intervenants, voire, pour des besoins compréhensibles de visibilité, par votre institution elle-même? Comment éviter la confusion entre la participation de masse (faire du chiffre) et participation qualitative (construire du sens)?

— Quelles sont les places et rôles mutuels des intervenants et des participants dans le processus?

## ...et non au plus grand bénéficiaire de l'artiste-animateur

Selon nous, l'animateur<sup>1</sup> doit mettre ses compétences artistiques au service de l'atelier dans lequel il intervient, et non le contraire; cela implique la capacité à reconnaître et gérer un projet dans ses multiples dimensions, indépendamment du talent, des appétits ou des choix artistiques de l'animateur en question.

La démarche d'un artiste intervenant n'est pas de faire du beau, ni même de prendre lui-même de belles photos d'usagers ou autres participants et de les exposer (quel que soit le plaisir que les personnes photographiées et les visiteurs de l'exposition en éprouvent).

En revanche, si l'artiste met à l'œuvre autre chose que son propre regard sur eux, active en eux le désir de poser et d'exprimer leur regard sur eux-mêmes ou sur leur environnement, alors là, oui, on est dans une démarche d'appropriation de savoir-faire – et pas uniquement technique. La démarche créative permettra aux personnes d'acquiescer une compréhension de l'image et de réfléchir au sens qu'il y a à partager ces regards. L'exposition qui montrera le fruit de

ce travail sera peut-être moins « parfaite » esthétiquement que celle d'un professionnel (et encore!), mais elle sera le fruit du choix des gens, de leur travail, de ce qu'ils auront envie de transmettre, dans le respect de leurs limites.

Un bel exemple récent de cette façon de penser un projet? C'est une animatrice engagée par le CPAS de Saint-Gilles qui parle, et les mots qu'elle utilise reflètent bien sa philosophie de travail:

« PHILOU, DÉTECTIVE PRIVÉ est une exposition<sup>2</sup> qui vient clôturer une collaboration d'une année avec six résidentes des Tilleuls, qui ont accepté de photographier leur quotidien à l'aide d'appareils photographiques jetables. Chacune des participantes nous livre sa vision forcément subjective de la vie aux Tilleuls; Monique a photographié les frasques de son chat Philou, Maggy a axé sa prise de vues sur ceux qui peuplent les Tilleuls, Antoinette a préféré se concentrer sur la nourriture... En contrepartie, j'ai réalisé pour ces six personnes une "commande photographique" de leur choix. Je me suis ainsi retrouvée à rechercher un hôtel plein de souvenirs à Nieuwpoort, une statue de Claude François à Hoeilaart, ou un manège de chevaux à Anderlecht... Les six photographes et moi-même serions ravies de vous compter parmi nous ce vendredi 22 mars!»<sup>3</sup>

A contrario, reprenons la démarche de l'artiste « entrepreneur », qui propose systématiquement le même concept à toutes les structures auxquelles il s'adresse. Un projet clé sur porte, simplement décliné en différentes nuances en fonction du public du jour. Par exemple, il peut s'agir, une fois l'atelier terminé, de sélectionner des bribes peintes par les participants pour composer une fresque monumentale agencée selon le projet de l'artiste. Le commanditaire (qui

ne dispose pas encore d'une grille de lecture de ce qui est mis à l'œuvre) n'a pas conscience du fait que la participation réelle des personnes est tenue et tout à fait secondaire, voire même inversement proportionnelle à l'ampleur du résultat. Rappelons-nous... avoir épluché une pomme de terre ne rend pas collectivement acteur de la qualité de la purée!

Or il existe en la matière un décret,<sup>4</sup> qui définit et organise entre autres les Centres d'expression et de créativité, et permet de donner des outils pratiques et de réflexions aux personnes concernées par l'organisation d'ateliers.

Une proposition? Pourquoi des responsables institutionnels, des référents culturels des CPAS qui (à Saint-Gilles en tous cas) se mobilisent avec une énergie et un enthousiasme hors pair au service des usagers, ne se réuniraient-ils pas avec des animateurs chevronnés, des inspecteurs et autres pédagogues et artisans de décrets concernés par cette problématique, pour élaborer une charte des ateliers à destination des publics fragilisés? Pour que, dans un espace-temps réfléchi, celles et ceux qui ont comme objectif d'arriver à ce que des personnes, participants et animateurs, construisent quelque chose *ensemble* maîtrisent mieux la mise en œuvre de leur projet?

Ouvrir ce débat serait très certainement utile, et garantirait un meilleur usage de l'argent et des énergies publics. Dans le respect du sens, des mots et des personnes.

*Joëlle Baumerder*

Directrice de la Maison du Livre

*Mariska Forrest*

Coordinatrice et co-animatrice  
des Ateliers de la Banane

1 L'« animateur artistique », au sens où le définit le décret qui régit les centres d'expression et de créativité, est toute personne ayant des compétences et/ou des aptitudes artistiques et pédagogiques et ayant la capacité de les transmettre, susciter la recherche, concevoir des démarches créatives et mener un projet socio-artistique déterminé.

2 L'exposition a lieu à la Résidence des Tilleuls, rue Arthur Diderich, n° 32 à Saint-Gilles. Elle est accessible jusqu'au 18 avril 2013, de 9 à 19 heures.

3 Discours tenu par la photographe en question, Katherine Longly.

4 Il s'agit du « Décret du 30 avril 2009 relatif à l'encadrement et au subventionnement des fédérations de pratiques artistiques en amateur, des Fédérations représentatives de Centres d'expression et de créativité et des centres d'expression et de créativité » [en ligne] disponible sur <[http://www.educationpermanente.cfwb.be/fileadmin/sites/edup/upload/edup\\_super\\_editor/edup\\_editor/documents/Judith/Texte\\_decret\\_CEC\\_Moniteur.pdf](http://www.educationpermanente.cfwb.be/fileadmin/sites/edup/upload/edup_super_editor/edup_editor/documents/Judith/Texte_decret_CEC_Moniteur.pdf)>.

« Article 1<sup>er</sup>. § 1<sup>er</sup>. Le présent décret a pour objet la reconnaissance des associations qui mènent des actions favorisant le développement culturel des individus et des groupes par l'expression et/ou la créativité, par la mise en œuvre de pratiques artistiques telles que définies à l'article 3, afin qu'ils puissent se projeter, inventer et participer à la vie sociale et culturelle.

§ 2. La démarche des associations visées par le présent décret s'inscrit dans une perspective d'émancipation sociale et culturelle et favorise l'expression citoyenne. (...)

Art. 3. 5<sup>o</sup> « Centre d'expression et de créativité » ou « (CEC) en abrégé »: l'association proposant à tous publics des ateliers réguliers et des projets dans toute discipline artistique pour laquelle la maîtrise technique n'est pas une fin en soi mais contribue au développement de l'expression et de la créativité des participants (...).



Troubles – © Anne-Sophie Costenoble / CARAVANE



Troubles – © Anne-Sophie Costenoble / CARAVANE



Troubles – © Anne-Sophie Costenoble / CARAVANE

# Ministre?

## Par intermittence

Chers amis,

*C'est avec une stupéfaction teintée d'incrédulité que j'ai appris ma nomination comme Ministre de la Culture. Il y a certes quelques antécédents illustres (Mélina en Grèce, Gilberto au Brésil). Mais ils chantent nettement mieux que moi. Sans parler de leur jeu de guitare.*

*Conscient de l'honneur qui m'est fait, je suis toutefois obligé de le refuser. En tant qu'acteur et citoyen, un rôle de ministre m'eut certes intéressé. Mais, en tant qu'intermittent du spectacle, je suis astreint aux «contrats courts». Même pour un rôle en or.*

*En effet, grâce à l'intelligente politique d'emploi de mes prédécesseurs, un contrat de plus de trois mois prive un comédien des avantages sociaux qu'il aurait acquis en ne travaillant que trois jours. Pourquoi sommes-nous ainsi pénalisés par un organisme qui devrait se réjouir de nous voir travailler plus longtemps? Dieu seul le sait. Et encore, s'il est bureaucrate.*

*En attendant, comprenez-moi: j'ai une famille à nourrir.*

*Ma fibre sociale et ma mansuétude m'interdisent, en outre, d'arracher cette place à un malheureux qui, lui, serait bien en peine de faire autre chose de son talent. J'en connais qui ne rêvent qu'à ça depuis vingt ans. Aurais-je dû, pour une modeste voiture de fonction, les acculer au désespoir? Sans parler des membres de leur cabinet. Bref.*

*Ce discours inaugural sera donc aussi celui de ma démission.*

*En guise de bonne volonté, je lègue à mon successeur un tour d'horizon et quelques urgences sanitaires. Le tout lui semblera certainement ridicule. Qu'il sache bien que c'est tout à fait réciproque.*

*Avec mes plus citoyennes salutations,*

Claude Semal

### Cul, culte, culture

L'homme est un animal social très particulier. Il se perçoit avant tout comme un «individu», et sa liberté de pensée est à la base de l'extraordinaire capacité d'évolution de son espèce. Il n'est pas, comme les abeilles et les fourmis, chimiquement programmé pour vivre dans une métropole. L'instinct seul ne le pousse pas, comme les loups ou les bonobos, à vivre en bande sur un territoire. Ce qui, depuis la nuit des temps, tisse le lien social et fonde une communauté humaine, c'est, à travers la transmission orale de comportements et d'idées, un investissement considérable dans le champ du symbolique, du sacré et du culturel.

Aucune raison économique ne peut expliquer pourquoi, dans les sociétés les plus archaïques, les plus démunies de tout, une telle énergie a été mise à peindre des grottes, sculpter des masques, danser le sirtaki ou élever des pyramides. Aucune. Si ce n'est que les sociétés qui avaient ainsi «investi» dans le champ symbolique se sont probablement montrées plus fortes, plus unies, mieux organisées, et ont pu survivre quand les autres se délitèrent.

Sans entrer dans un débat théologique (Dieu existe-t-il et quel est l'âge du capitaine?), les religions ont ainsi joué un rôle pre-

mier dans la construction du lien social – et elles continuent à le faire dans une grande partie du monde.

Peu importe s'il s'agit là, à mes yeux, d'un «mensonge partagé». Comme le tuteur, branche morte, aide l'arbre à grandir, la religion, pensée fossile, a aidé les sociétés humaines à se structurer. Comme «lien identitaire», ses principaux concurrents auront été le nationalisme (exacerbation d'une race ou d'un pays dont le fascisme est le plus récent avatar) et le marxisme-léninisme (qui, comme idéologie, a prétendu labourer tout le champ social, de l'économie à la morale).

Mais dans une société moderne qui n'est plus cimentée, ni par une religion transcendante, ni par une idéologie totalisante, où cette recherche de sens, où ce travail de socialisation peut-il avoir lieu?

Où pouvons-nous collectivement nous approprier cette dimension symbolique: partager une langue, une mémoire et un imaginaire? Nous initier aux mystères de la vie et des origines? Aux ruses de l'amour et à l'angoisse de la mort? Où pouvons-nous interroger la morale et questionner nos valeurs communes? Esquisser un rapport critique à l'Histoire et aux structures sociales? Dessiner l'ébauche d'une cosmogonie?



La Bad Ass Cie – © Anne-Sophie Costenoble / CARAVANE

Où, si ce n'est, précisément, dans le champ culturel? C'est là, dans les livres, sur les écrans et sur les scènes, c'est là, et nulle part ailleurs, que le lien social peut aujourd'hui se tisser et se retendre.

Ne pas comprendre cet enjeu, c'est mettre en danger de mort ce qui fonde l'existence même de la Cité.

Car la nature a horreur du vide, et si ce besoin identitaire ne se résout pas dans le champ culturel, elle se résoudra ailleurs, dans les urnes par la montée des mouvements xénophobes, dans les esprits par la résurgence des intégrismes, dans la rue par la violence des bandes et des truands.

C'est encore plus vrai en Belgique, dans ce pays mécano, ce pays virtuel, ce pays en chantier perpétuel, alors que l'Europe brouille toutes les frontières, alors que la mondialisation bouscule toutes les identités.

#### JAMAIS UNE CULTURE COMMUNE NE NOUS A ÉTÉ AUSSI NÉCESSAIRE.

Une nation comme le Québec aurait-elle pu émerger sans ses artistes?

À l'inverse, le délitement brutal des pays d'Europe Centrale ne vient-il pas de rappeler la fragilité des États multiculturels?

La Belgique est, aujourd'hui, au carrefour des possibles.

Ni au Nord, ni au Sud, nous n'avons voulu d'un État bilingue.

Demain, une majorité indépendantiste se dégagera probablement en Flandre.

Comment assumerons-nous, en réponse, notre destin de «belges francophones»?<sup>1</sup>

Pour moi, l'équation se réduit à ce simple choix: nous affirmer ou disparaître.

Ou bien, la Belgowallonie arrivera à se forger un imaginaire commun, et elle se perpétuera peut-être en tant que nation.

Ou bien, la Belgique francophone disparaîtra pour n'être plus ce que, culturellement parlant, elle n'a jamais cessé d'être: une province française.

Le drame, c'est que cet enjeu, chez nous, échappe visiblement à la majorité des artistes comme des hommes politiques. Car le rôle anthropologique de la culture, ici trop vite esquissé, a totalement été obli-téré par sa «marchandisation» internationale et par le rouleau compresseur de la culture «*entertainment*».<sup>2</sup> Or, comme pour le cholestérol, il y a deux cultures. Si elles s'entrelacent comme des sœurs siamoises, elles ont pourtant des fonctions diamétralement opposées.

L'une nous éveille au monde et à nous-même; l'autre nous en distrait. L'une nous libère; l'autre nous aliène. L'une nous forme; l'autre nous formate. L'une se partage et l'autre se vend.

Non, «notre» culture n'est pas une variable budgétaire facultative à la périphérie de la Cité. Nous en sommes le cœur et l'essence. Nous sommes sa mémoire. Et, si elle survit, nous serons son avenir.

*Claude Semal*

Auteur, acteur et chanteur  
de la Fédération Saint-Gilles  
Wallonie-Bruxelles  
Europe de mon cul  
[www.claudesemal.com](http://www.claudesemal.com)

1 Lire, par exemple, «Le Pays Petit» (1979) ou «La Belgique de Merckx à Marx» (Bruxelles, Éditions Luc Pire, 1997). On y trouvera une première version de ce texte au chapitre *Pour en finir avec la culture*.

2 Il est insensé qu'une émission comme *The Voice*, produite par Endémol, soit devenue la principale vitrine culturelle de la RTBF, alors que les centaines d'artistes et groupes qui, chez nous, font vivre la culture, sont parallèlement écartés de l'antenne.

#### Quatre constats et quatre urgences – Claude Semal

1	2	3	4	5	6	7	8
La Belgique francophone est un pays culturellement colonisé important 95 % de ses livres, films et musiques. Un marché «passif» majoritairement soumis aux industries françaises et anglo-saxonnes.	La majorité des «professions intermédiaires» (journalistes, programmeurs, pouvoirs institutionnels) se comporte comme les agents actifs de cette invasion.	Seule une révolution dans les cœurs et les esprits peut inverser cette situation.	Mais seule une politique de quotas peut, dès à présent, «donner de l'air» à notre marché intérieur.	Tous les théâtres consacreront impérativement 70 % de leur budget à la création et au «plateau» (acteurs et techniciens) à l'exclusion de toute activité administrative ou publicitaire.	Par ailleurs, il faut naturaliser l'excellent Joël Pommerat (comme jadis Strupar et Olivier). Nous manquons d'attaquants. Prendre aussi une option sur Arno, on ne sait jamais.	Pour la santé du public, des comédiens et des directeurs, la buvette des théâtres ne servira plus que des jus de fruits et de légumes jusqu'à 23 heures.	L'achat de mon dixième album, «Les bals, les BBQ et les crématoriums» (Igloo Records, 2012) sera obligatoire à partir de 18 ans. Les plus jeunes pourront le voler.

# Côté images: Anne-Sophie Costenoble

Après des études de kinésithérapie, puis d'histoire de l'art, Anne-Sophie Costenoble découvre la photographie. Lentement, en la pratiquant, en voyageant, en fréquentant l'atelier Contraste à Bruxelles et en rencontrant des personnalités comme Françoise Huguier, Jean-François Spricigo et Nicolas Van Brande.

Sans être véritablement impliquée dans le reportage, Anne-Sophie Costenoble est pourtant membre active du collectif Caravane qui soutient sa démarche. C'est que, dans ce groupe «ouvert», chacun a sa personnalité et son regard. Les préoccupations sont communes et une même envie de raconter le monde les anime.

Avec *Portrait de campagne*, Anne-Sophie s'est intéressée à l'agriculture familiale, posant sur elle un regard personnel. Elle s'y est plongée, en immersion, chaque image en appelant une autre, toujours plus «humaine». La série «F» a suivi avec des photographies de proches, de femmes, qui témoignent de la générosité du rapport avec l'autre... Si ses images disent la vie, c'est dans une forme poétique et avec une forte intensité émotionnelle. Attentive à tout ce qui l'entoure et guidée par son intuition, elle se compose un monde, comme on le fait avec des notes sur une partition, avec des mots dans un livre. Mais en images. «Cependant, remarque-t-elle, mes photographies m'apparaissent parfois comme des énigmes. Elles me troublent parce qu'elles évoquent un moment qui me semble avoir déjà été vécu. Comme si ce souvenir s'imposait à nouveau...»

Certaines des œuvres proposées ici – *Troubles* – participent à cette recherche introspective. D'autres se réfèrent à la *Bad Ass Cie*, une compagnie qui alterne les formes théâtrales participatives et les créations portées par des acteurs professionnels. Les deux points de vue y sont confrontés, chacun apportant sa richesse. La compagnie aime le mélange des genres. Acteurs et personnes «singulières» improvisent ensemble. Une histoire se dessine et un nouveau regard sur le monde prend place.

Les œuvres d'Anne-Sophie Costenoble ont été récemment exposées au Musée de la Photographie à Charleroi et au Bozar de Bruxelles. Elles ont participé à plusieurs festivals (France, Espagne, Angleterre, Bulgarie, Lituanie, Mali).

Georges Vercheval  
Vice-Président  
de Culture & Démocratie

Pour plus d'informations sur le travail d'Anne-Sophie Costenoble : [www.collectif-caravane.com](http://www.collectif-caravane.com) et [www.ascostenoble.be](http://www.ascostenoble.be)



Troubles – © Anne-Sophie Costenoble / CARAVANE



Depuis 1993, Culture & Démocratie rassemble des artistes et opérateurs sociaux afin de promouvoir la culture comme valeur démocratique. Médiatrice et relais entre les secteurs culturels et associatifs, elle encourage la participation de tous à la vie culturelle.

**Fondateur** Bernard Focroulle  
**Présidente** Sabine de Ville  
**Vice-président** Georges Vercheval  
**Secrétaire** Nicole Gesché  
**Équipe** Christelle Brüll et Baptiste De Reymaeker

**Le Journal de Culture & Démocratie** est édité par l'asbl Culture & Démocratie Rue Émile Féron 70, 1060 Bruxelles  
Téléphone: 02 502 12 15  
Courriel: [info@cultureetdemocratie.be](mailto:info@cultureetdemocratie.be)  
Site web: [www.cultureetdemocratie.be](http://www.cultureetdemocratie.be)  
Banque Triodos: BE 65 5230 8036 6696

**Ont collaboré à ce numéro**  
Joëlle Baumerder, Paul Biot, Christelle Brüll, Olivier Coyette, Anne-Sophie Costenoble, Baptiste De Reymaeker, Sabine de Ville, Mariska Forrest, Pierre Hemptinne, Ardalan Kalantaran, Joël Roucloux, Claude Semal, Georges Vercheval.

**Mise en page** Christian Vanhoeter  
**Impression** Imprimerie Jan Verhoeven

**Éditeurs responsables**  
Christelle Brüll et Baptiste De Reymaeker  
Rue Émile Féron 70, 1060 Bruxelles

**Avec le soutien**  
de la Fédération Wallonie-Bruxelles



## Vous appréciez le travail de Culture & Démocratie?

Le soutenir, c'est important! Votre soutien contribue à renforcer l'action de notre réseau, à conforter ses prises de positions, à développer ses activités et les publications. Nous remercions vivement ceux qui se sont acquittés de leur cotisation... et nous rappelons à ceux qui n'y ont pas pensé encore qu'ils peuvent s'en acquitter à n'importe quel moment de l'année!

Cette cotisation n'est que de 10 euros (mais il n'est pas interdit d'aller au-delà...). Votre qualité de membre vous assure le service du Journal (qui ne sera dorénavant plus envoyé qu'aux membres en ordre de cotisation), de la Lettre électronique ainsi que des informations quant à la vie de l'association, de ses actions et prises de positions.

Nous sommes particulièrement reconnaissants envers les «membres d'honneur» (50 euros). En plus des avantages cités plus haut, ces membres reçoivent en fin d'année

les ouvrages publiés au cours de l'année par l'association.

Il est en outre possible de faire un don à l'association, déductible fiscalement, s'il dépasse sur un an la somme de 40 euros. Attention, l'objet du versement doit comporter la mention «Don»!

### Information bancaire:

Banque Triodos  
IBAN: BE65 5230 8036 6696  
BIC: TRIOBEBB